

Le patrimoine, la culture et les associations font la Une de la rentrée!



Michel Herbillon : une passion
pour Maisons-Alfort et ses habitants p. 11

INFOS PRATIQUES

PHARMACIES DE GARDE

29 octobre : Pharmacie Servat

86, avenue du Général de Gaulle

5 novembre : Pharmacie des planètes

141, rue Marc Sangnier

12 novembre : Pharmacie Berdugo Borgnon

62, avenue du Général Leclerc

19 novembre : Pharmacie Emile Zola à Alfortville

39, rue Emile Zola

26 novembre : Pharmacie Berdugo Chriqui

139, rue Jean Jaurès

COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché de Charentonneau : le samedi 4 novembre de 8 h à 12 h

Marché du Centre-ville : le dimanche 19 novembre de 8 h à 12 h

Mercredi 1^{er} novembre : la collecte des ordures ménagères est assurée dans le secteur nord. Les collectes sélectives (emballages et verre) ne seront pas assurées dans le secteur sud. Veuillez ne pas sortir les conteneurs. Ceux-ci ne seront collectés que le 8 novembre.

Samedi 11 novembre : la collecte des ordures ménagères est assurée dans le secteur sud.

Lundi 27 novembre : dernier jour de la collecte des déchets verts. La collecte des déchets végétaux reprendra le 1^{er} lundi du mois de mars 2018, veuillez ne plus sortir vos sacs de déchets verts, ceux-ci ne seront plus collectés et vous serez dans l'obligation de les rentrer.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

Rendez-vous sur <http://demarches.maisons-alfort.fr> ou prenez rendez-vous au 01 45 18 37 27.

Service totalement gratuit.

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 17 novembre de 15 h 45 à 17 h : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes

Samedi 18 novembre de 10 h à 12 h : marché de Charentonneau, devant le magasin Simply Market dans le quartier Liberté-Vert-de-Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

Dimanche 19 novembre de 10 h à 12 h : marché du Centre et devant le magasin Simply Market avenue du Professeur Cadiot.

PERMANENCES DU DÉPUTÉ

Michel Herbillon, en tant que Député de Maisons-Alfort, comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais **sur rendez-vous** (Cabinet parlementaire : 01 43 96 77 23) et **sans rendez-vous** une fois par mois, à l'Hôtel-de-Ville de Maisons-Alfort.

Sa prochaine permanence sans rendez-vous est prévue le vendredi 24 novembre 2017 de 17 h à 18 h.

Sommaire

OCTOBRE 2017 n°458

À la Une p. 4



Actualité p. 8



Rétrospective p. 11



Générations p. 42



Associations p. 43



04 > À LA UNE

- La Culture a fait sa rentrée

08 > ACTUALITÉ

- Rythmes scolaires : parents et enseignants, c'est vous qui décidez !

11 > RÉTROSPECTIVE

- Michel Herbillon : une passion pour Maisons-Alfort et ses habitants

42 > GÉNÉRATIONS

- La résidence Simone Veil a fêté ses 20 ans

43 > ASSOCIATIONS

- Focus sur l'Association Enfance et Bien-être

44 > TRIBUNES

45 > CONSEIL MUNICIPAL

46 > TEMPS LIBRE

Directeur de la publication : Olivier Capitanio

Rédaction : Service Communication et RP

Conception - Réalisation : E-media

Impression : Le Réveil de la Mame

Photos : Service Communication

et RP - Lastes, Le Nai, Dinh

Tirage : 33 000 exemplaires - Dépôt légal : 3501 P



La rentrée est souvent synonyme d'effervescence et dans ce domaine, la rentrée à Maisons-Alfort n'a pas failli à la tradition.

Associations, clubs sportifs, amoureux de la culture et du patrimoine : la rentrée ne s'est pas uniquement jouée du côté des salles de classes, mais également au sein des équipements culturels et associatifs de notre Ville.

Ainsi, ce magazine vous propose un retour en images sur la rentrée du Sport et les Portes Ouvertes des activités culturelles et de loisirs, tenues les 9 et 10 septembre dernier, qui ont, une fois de plus, rencontré un vif succès et confirmé le dynamisme de notre paysage associatif.

Je profite également de ces lignes pour remercier l'ensemble des bénévoles qui ont permis la bonne tenue de ces manifestations, qui ne cessent d'affermir le lien fort entre les maisonnais et leurs associations.

Retour en images également sur un rendez-vous toujours très attendu en cette rentrée, les Journées du Patrimoine, qui ont mis à l'honneur, cette année lors de cette dernière édition, deux grands lieux emblématiques de notre Ville, inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, le Square Dufourmantelle et le Groupe Scolaire Jules Ferry. Des visites, de ces lieux emblématiques de l'architecture des années 1930, qui ont attiré nombre de curieux et confirmé le grand intérêt patrimonial et architectural de notre Ville.

Je salue ainsi le travail de l'ensemble des personnes qui rendent possible cette politique culturelle et associative dynamique, propre à notre Ville et qui la distingue ainsi de bien des villes anonymes de banlieue parisienne, sans âme et sans envie.

Un prochain rendez-vous vous est donné, du 9 au 12 novembre prochain, à l'occasion d'une nouvelle rétrospective Ciné Necc, consacré à l'un des plus beaux talents de notre cinéma hexagonal, Vincent Lindon.

Si la vie culturelle et associative à Maisons-Alfort est riche de ses rendez-vous, de l'implication des personnes qui la font vivre au quotidien, elle se nourrit également de l'intérêt et du goût que vous lui portez.

Autre grand dossier de ce magazine que je vous invite à découvrir, un retour sur les 25 ans de mandature de Michel Herbillon, en tant que Maire de Maisons-Alfort.

Maire de Maisons-Alfort de 1992 à 2017 et à qui j'ai le grand honneur de succéder à cette fonction, Michel Herbillon a servi notre Ville avec un dévouement et une exigence permanente durant ces 25 années, faisant de Maisons-Alfort, une ville où le plaisir d'y vivre n'est pas une notion abstraite mais bien partagée et vécue au quotidien par nombre de Maisonnais.

Ce sentiment n'est en rien le fruit du hasard mais bien le résultat du



travail permanent, long et acharné qu'a effectué Michel Herbillon durant ces 25 années afin pouvoir offrir aux Maisonnais un cadre de vie agréable, mais également des services publics de qualité et une situation financière saine de notre Ville pour les générations actuelles et futures.

Ainsi, afin de rendre hommage à son action, nous avons donc décidé de consacrer un dossier inédit, véritable rétrospective sur quelques-unes, les plus emblématiques, des réalisations portées par Michel Herbillon et ses différentes équipes municipales.

Vous découvrirez ainsi au fil de ces pages, à quel point notre Ville s'est métamorphosée durant ces 25 ans, tout en conservant son identité et son charme.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne lecture.

Votre Maire
Olivier CAPITANIO,
Conseiller Départemental du Val-de-Marne

| CULTURE |

Une rentrée animée et diversifiée !

Le mois dernier, la culture et les associations ont également fait leurs rentrées ! Les maisonnaï, en effet, ont pu profiter de différents rendez-vous culturels et associatifs, proposés aux quatre coins de notre Ville. Des événements qui ont remporté un large succès, preuve de leur qualité et de l'attachement des maisonnaï à leurs associations et à leur Patrimoine. Dans le domaine de la Culture, les bibliothèques de la Ville ont dernièrement mis en place différentes initiatives afin de renforcer toujours plus l'accès à la lecture pour tous. D'autres rendez-vous vous attendent dans les prochains jours, notamment au sein du Théâtre Debussy avec sa programmation théâtrale toujours plus animée et diversifiée !

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Des maisonnaï toujours plus curieux

Les 16 et 17 septembre derniers, nombreux ont été les maisonnaï et autres à bénéficier des différentes visites, proposées dans le cadre des Journées du Patrimoine, dans les différents lieux emblématiques de notre Ville (ENVA, Fort de Charenton, Square Dufourmantelle...). Preuve du succès populaire de cet événement, ces journées, une nouvelle fois, ont fait le plein de visiteurs, sous un soleil bientôt automnal. Retour en images.



Le Musée de Maisons-Alfort.



Les visites du Fort de Charenton.



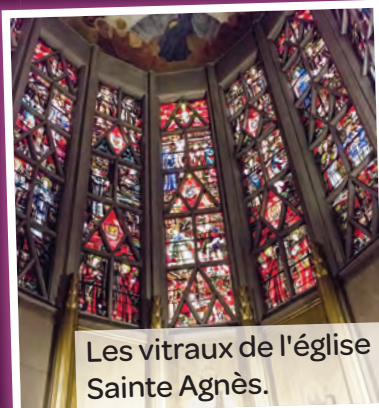
Le groupe scolaire Jules Ferry.



Des visites très appréciées au sein de l'ENVA.



La visite du Square Dufourmantelle.



Les vitraux de l'église
Sainte Agnès.

| THÉÂTRE DEBUSSY |

Histoire et Amour en toile de fond des prochains spectacles

Les travaux de la salle de spectacle du théâtre Claude Debussy s'achèveront mi-novembre. Les maisonnaïsses pourront ainsi découvrir une salle entièrement rénovée, équipée de fauteuils neufs et confortables, dotée d'une ambiance lumineuse de nuits d'été et d'un éclairage modernisé.

La première semaine d'ouverture sera ponctuée de plusieurs rendez-vous :

- mardi 7 novembre, *Le jeu de l'amour et du hasard*, classique de Marivaux,
- lundi 13 novembre, la *Cappadoce* avec Connaissances du monde, au Théâtre Debussy,
- mercredi 15 novembre, rouverture du Ciné Debussy,
- vendredi 17 novembre, *La Louve*, une comédie historique avec Beatrice Agenin.



Le jeu de l'amour et du hasard Mardi 7 novembre à 20h45 au NECC

De Marivaux /
Mise en scène
Salomé Villiers

Dans un décor coloré et bucolique, Silvia et Dorante sont promis l'un à l'autre. Soucieux de bien se connaître avant de s'engager, ils ont eu la même idée : se présenter à l'autre sous une fausse identité. Les observations et quiproquos peuvent commencer... Tout en glissant peu à peu vers la critique sociale, la pièce

de Marivaux ouvre le bal sur une révolution féministe pour avancer vers une révolution humaniste. Rythmée par des clips pop-rock, cette version 60's du *Jeu de l'amour et du hasard* distille une énergie solaire et une humanité inouïe.

La Louve Vendredi 17 novembre à 20h45 au Théâtre Claude Debussy

De Daniel Colas

1515, à peine six mois avant la bataille de Marignan, François d'Angoulême devient le roi de France : François 1^{er}. Pourtant, il a failli ne jamais l'être, et entièrement par sa faute : il aura fallu la ferme intervention de sa mère, Louise de Savoie, dite la Louve. Les élans de jeunesse et le fougueux tempérament de celui qui deviendra un Prince éclairé, amoureux des arts et de la beauté, faillirent bien lui coûter la première place du Royaume. Le spectacle enlevé aux dialogues savoureux est une comédie de la jeunesse et de l'amour, mais aussi comédie où s'entremêlent les trappes des allées du pouvoir et les intérêts personnels.



| EXCELLENCE |

La qualité de l'enseignement de notre conservatoire une nouvelle fois reconnue

Après une première obtention en 2007, pour une durée de sept ans, notre Conservatoire Henri Dutilleul s'est vu attribuer une seconde fois le label de Conservatoire à Rayonnement Communal. Cette nouvelle obtention fait suite à différentes inspections dans le cadre de son fonctionnement administratif et pédagogique dans les 3 disciplines musique, danse et art dramatique.

Le 28 juin 2017, Le ministère de la Culture et de la Communication a ainsi confirmé officiellement le renouvellement de l'agrément de Conservatoire à Rayonnement Communal. Cet agrément vise à saluer le travail qui a été fait depuis dix ans par l'équipe du Conservatoire, respectant les recommandations émises par les inspecteurs et tenant compte des critères, afin de maintenir le niveau d'exigence de qualité de l'enseignement proposé.



SERVICE PUBLIC

Se cultiver à Maisons-Alfort n'a jamais été aussi facile !

Déjà riche de la grande diversité de ses collections, le réseau public de lecture à Maisons-Alfort bénéficie, en cette rentrée, d'un certain nombre de nouveautés, afin de faciliter toujours plus le quotidien des lecteurs maisonnaïss.

Pour rappel, le réseau public de lecture à Maisons-Alfort regroupe la Médiathèque André Malraux (4 rue Albert Camus), le Bibliobus, la Bibliothèque du Centre (34-36 avenue du Professeur Cadiot) et la Bibliothèque René Coty (120 rue Roger François – au-dessus du marché).

Cette offre comprend notamment le prêt de livres, de magazines, de DVD et disques compacts, soit un total de près de 230 000 documents mis à la disposition des lecteurs de ce réseau.

Retour indifférencié des documents

Jusqu'à présent, les maisonnaïss étaient contraints de rendre leurs documents empruntés au sein de la bibliothèque, là où ils les avaient empruntés.

Depuis début octobre, ils ont désormais la possibilité de rendre leurs documents dans la bibliothèque de leur choix, indépendamment du lieu d'emprunt (Médiathèque André Malraux, Bibliothèque du Centre, Bibliothèque René Coty ou Bibliobus).

Afin de pouvoir proposer ce service, la Ville de Maisons-Alfort a ainsi mis en place un service de navettes hebdomadaires permettant une meilleure circulation des documents entre les différentes structures.

Réservation des documents

Auparavant, afin de pouvoir récupérer le document réservé, rendu disponible par le lecteur précédent, les maisonnaïss devaient se déplacer dans la bibliothèque d'appartenance du document.

Afin d'enrichir l'offre des annexes et du bibliobus, la Ville de Maisons-Alfort a ouvert la possibilité de réservation des documents (disponibles ou non) qui ne seraient pas présents dans le fonds de leur bibliothèque.

Celui-ci leur sera ainsi acheminé par le biais de la navette hebdomadaire, sans obliger les lecteurs à devoir se déplacer.

Un lecteur d'une annexe (Bibliothèque Centre ou Bibliothèque René Coty) au lieu donc d'avoir uniquement accès aux 20 000 documents de son annexe, aura désormais accès à l'ensemble des 230 000 documents de l'ensemble des bibliothèques de la ville.

La lecture pour tous

Depuis le début de ce mois, les annexes et le bibliobus proposent désormais une collection de livres lus ou dits audios. Le livre audio est la version lue par des comédiens de livres papier. Il s'agit d'un format idéal pour les personnes malvoyantes et pour celles qui souhaitent vivre une nouvelle expérience de lecture. En outre, l'offre de livres en grands caractères, inaugurée l'an dernier, a été également dans ce domaine enrichie, à destination des annexes et du bibliobus. Ces livres en grands caractères sont principalement destinés aux personnes ayant des difficultés de visions et pour qui les livres traditionnels demeuraient inadaptés. Pour ce projet, les bibliothèques ont bénéficié d'une aide du CNL (Centre National du Livre) de 6 800 € (soit 50 % du coût total de 13 600 €).



| VIE ASSOCIATIVE |

Les associations maisonnaises vous ont ouvert grand leurs portes

Grand classique de la rentrée, les différentes associations maisonnaises (sport, culture, loisirs ...) vous ont une nouvelle fois donné rendez-vous, pour leurs traditionnelles portes ouvertes, le week-end du 9 et 10 septembre derniers, au sein du Palais des Sports et des équipements de quartier.

Découvrir une nouvelle association, choisir l'activité favorite du petit dernier pour la rentrée ou encore rencontrer les animateurs des différents clubs sportifs, nombreuses ont été les différentes raisons qui ont poussé les maisonnaises à profiter en nombre de ces portes ouvertes. Retour en images.

Une multitude d'associations, des Maisonnais nombreux, le Centre Culturel Charentonneau n'a pas désempilé.



La foule des grands jours au Palais des Sports.



Échanges entre M. le Maire Olivier Capitanio et M^{me} Charmoille, Maire-Adjoint, et les différents bénévoles.



Le Maire Olivier Capitanio et Bruno Bordier, Maire-Adjoint, à la rencontre des bénévoles du monde sportif.



Les démonstrations sportives ont ponctué la journée de Rentrée des Sports.



Toujours la passe en arrière !



| RYTHMES SCOLAIRES |

Parents et enseignants, c'est vous qui décidez !



Comme l'a institué le décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, désormais les communes ont la possibilité de saisir la Directrice Académique des services de l'éducation nationale afin de modifier les rythmes scolaires au sein de leurs écoles.

La Ville de Maisons-Alfort, consciente de l'importance du sujet pour la vie quotidienne des familles, et toujours soucieuse du bien-être des foyers maisonnaux, a décidé de consulter par référendum les parents d'élèves et les enseignants des écoles maternelles et élémentaires, estimant également indispensable de recueillir l'opinion de la communauté éducative, quant à une réorganisation éventuelle à la rentrée scolaire 2018-2019.

Ainsi, les parents maisonnaux et enseignants sont conviés par la Ville à voter :

Le samedi 25 novembre 2017 à partir de 8 h 30 jusqu'à 13 h.

L'école dans laquelle ils voteront leur sera communiquée par courrier durant la première quinzaine de novembre.

Le vote sera organisé par la Ville et comprendra trois bulletins correspondant aux propositions suivantes :

- la semaine scolaire de **4 jours et demi AVEC le mercredi matin comme actuellement**
- La semaine scolaire de **4 jours et demi AVEC le samedi matin au lieu du mercredi matin**
- La semaine scolaire de **4 jours SANS le mercredi et le retour aux horaires scolaires précédant la réforme des rythmes scolaires (Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30)**

De plus, quel que soit le choix de la majorité lors de cette consultation, la Ville de Maisons-Alfort conservera néanmoins l'amplitude horaire de ses services périscolaires en complément des temps scolaires choisis, assurant la prise en charge des enfants du lundi au vendredi.

Indépendamment du nombre d'enfants scolarisés au sein des écoles de la Ville, chaque foyer de Maisons-Alfort ne pourra voter qu'une seule fois.

Afin d'assurer une consultation fluide et agréable pour tous, il est demandé aux parents et enseignants de se rendre sur les lieux de vote durant l'ensemble de la matinée (8 h 30 à 13 h) en vous recommandant de ne pas venir tous voter en fin de matinée afin d'éviter les files d'attente.

| SPORT GRATUIT |

Des vacances toujours plus sportives !

Du sport gratuit et à deux pas de chez soi, cela ne se refuse pas ! Tel est le principe des Sports Loisirs Quartiers qui, comme chaque année, durant les vacances de la Toussaint, est organisé par la Ville.

L'idée ? Du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2017, les éducateurs de la Ville, diplômés d'Etat et les vacataires, accueillent les jeunes maisonnaux de 6 à 18 ans gratuitement dans les équipements sportifs de quartier. Une vingtaine de sports différents sera ainsi proposée aux jeunes sportifs. Pour participer ? Il suffit de se rendre dans l'un des gymnases de la Ville le matin même et de rencontrer l'éducateur sportif présent sur place et ensuite place au sport !

> + d'infos : **Service des Sports au 01 41 79 74 30 ou directement auprès des éducateurs dans les équipements sportifs du quartier : gymnases Saint-Exupéry, Pompidou, Condorcet et Charles Péguy.**
Horaires : Du lundi au jeudi 9 h-12 h puis 14 h-17 h 30
Vendredi : 9 h-12 h puis 14 h-17 h



I TRANSPORTS |

Le Vélib' arrive à Maisons-Alfort !

Grâce au combat mené de longue date par la Ville, en vue d'étendre le service Vélib' aux communes non limitrophes de Paris, les habitants de Maisons-Alfort pourront bénéficier du nouveau service Vélib' au printemps 2018. Cette nouvelle génération offrira 30 % de vélos électriques et d'autres fonctionnalités innovantes.

Une nouvelle offre de mobilité

De longue date, Maisons-Alfort a choisi de soutenir les solutions de transport partagés sur son territoire, comme l'a montré sa volonté d'adhérer au service Vélib', un système de vélos en libre-service, pour une intermodalité et une complémentarité avec les autres moyens de transport métropolitain. Le nouveau Vélib' offrira à tous les franciliens la possibilité de se déplacer sur un périmètre élargi à la Métropole du Grand Paris. Grâce au Vélib' électrique, dont la batterie se recharge automatiquement lorsque le vélo est en station, il sera désormais possible de parcourir de plus grandes distances à moindre effort. Ainsi, Paris sera à moins de 10 minutes en Vélib' électrique pour les Maisonnais.

Installer le nouveau service Vélib'

Pour accueillir le futur service Vélib' et ses innovations, il est nécessaire d'effectuer des travaux. Entre octobre 2017 et mars 2018, les stations actuelles seront progressivement démontées et environ 1 400 nouvelles stations seront installées sur le territoire francilien dont 7 à Maisons-Alfort, autant que de quartier. Dans notre ville, les travaux d'installation des nouvelles stations Vélib' débuteront en janvier et la mise en service des vélos devrait avoir lieu au printemps 2018. Retrouvez les informations concernant l'installation des stations et le nouveau service Vélib' sur le site velib2018.com.



Un système intelligent et connecté

Le nouveau Vélib' sera plus résistant et plus sécurisé, mais aussi équipé d'une nouvelle technologie. Son boîtier embarqué permettra au Vélib' d'être connecté à son environnement via une connexion Bluetooth avec le smartphone de l'utilisateur. Véritable tableau bord, l'écran du boîtier affiche notamment la distance parcourue et le temps de location. Enfin, un système de gestion de la surcapacité (baptisé « Overflow ») sera accessible aux titulaires d'un abonnement longue durée. Il permettra de rendre son vélo même quand la station est pleine, en l'accrochant non pas à une bornette (point d'attache) mais à un vélo déjà raccroché.

Comment souscrire au nouveau service ?

Les futurs abonnés devront créer un compte sur le site internet dédié en choisissant une des formules d'abonnement, valider les conditions générales et communiquer leurs coordonnées bancaires.



I VIE QUOTIDIENNE |

Attention aux démarchages à domicile

À l'approche des fêtes de fin d'année, des personnes peuvent se présenter à votre domicile en se faisant passer pour des professionnels, dans le but de vous arnaquer ou de s'emparer de vos biens (prétendu recensement énergétique, distribution de calendrier pour 2017, réparations ou contrôles de chaudières pourtant fonctionnelles, etc.).

Si une personne se dit mandaté par un organisme officiel reconnu, n'hésitez pas à contacter la Ville de Maisons-Alfort ou l'organisme cité par ces personnes

afin d'obtenir confirmation.

Ne laissez entrer à votre domicile que les personnes que vous connaissez.

En cas de doute, appelez la Police au 17. Cela devrait dissuader toute personne aux intentions malhonnêtes.

I FOIRE AUX JOUETS |

À la recherche de la bonne affaire !

Une date à noter dans tous les agendas familiaux : la prochaine Foire aux Jouets se tiendra le dimanche 26 novembre 2017 de 10 h à 17 h au sein de la Maison pour tous Pompidou (12, rue Georges Gaumé – Renseignements au 01 41 79 19 65).

Pour tous ceux qui souhaiteraient y participer, une réservation est directement possible sur place à partir du mercredi 8 novembre 2017, uniquement pour les Maisonnais (interdit aux professionnels).



**CAMPAGNE
HIVER
2017 - 2018**

**Maisons-Alfort,
Charenton,
Saint-Maurice**

**RESTAURANT
DU COEUR
ET RELAIS DU COEUR**

du
MARDI
au
JEUDI

à partir du
21 novembre 2017

jusqu'au
8 mars 2018
de **9h à 11h30**

INSCRIPTIONS

les **14, 15, 16, 17 novembre 2017** de **9h à 13h**

163, avenue du Général Leclerc à MAISONS-ALFORT *métro "Maisons-Alfort/Stade"*

Tél. : 01 43 96 38 30 (le matin)

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent faire des dons aux heures d'ouverture :
denrées alimentaires mais aussi aliments et couches pour bébés.

Le Restaurant du Cœur de Maisons-Alfort remercie tous ceux qui l'ont aidé en 2016/2017 :

Les Villes de Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont et Saint-Maurice, les boulangeries Anabel & Bertrand et Beaulieu ; les écoles élémentaires : Parmentier B, St-Exupéry et Raspail ; les écoles privées Notre Dame du Sacré Cœur, Saint-François et le collège Sainte-Thérèse ; la paroisse Sainte-agnès ; Casino, Intermarché et Simply Market du Centre à Maisons-Alfort ainsi que de nombreux donateurs demeurant à Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont et Saint-Maurice.

**NOUS SOMMES PRÉSENTS POUR VOUS ÉCOUTER, VOUS AIDER,
VOUS ORIENTER DANS VOS PROBLÈMES QUOTIDIENS.**

**Bénévoles, nous avons besoin de vous,
n'hésitez pas à venir nous rejoindre !**

| RÉTROSPECTIVE : 1992-2017 |

Michel Herbillon, une passion pour Maisons-Alfort et ses habitants

Michel Herbillon, Maire de Maisons-Alfort de 1992 à 2017, a servi notre ville avec énergie, détermination et passion. Maire de tous les Maisonnais pendant 25 ans, il fut un élu totalement engagé, sans aucune considération partisane, présent sur le terrain et respectueux des engagements pris. Proche des Maisonnais, constamment à leur écoute, il a fait de Maisons-Alfort une ville accueillante, chaleureuse et solidaire.

En un quart de siècle, avec cohérence et continuité, Michel Herbillon a relevé de nombreux défis au service de notre ville et de ses habitants : urbanisme, environnement, emploi, développement économique, action sociale, éducation, sécurité, culture, sport... Faisant toujours prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers, à l'écoute des personnes en difficultés, il n'a eu de cesse, avec ses équipes municipales successives, d'embellir et de rénover Maisons-Alfort, d'améliorer le cadre de vie des Maisonnais et de mettre en place des services et des équipements répondant à l'évolution de leurs besoins, tout en veillant à ce que ces nouvelles réalisations soient menées dans le cadre d'une gestion rigoureuse des finances communales. Il est impossible en quelques pages de résumer tout ce que Michel Herbillon a apporté à notre ville, tant l'ampleur de ses réalisations a été considérable. Ce qui est certain, c'est que son action a été guidée en permanence par une très haut niveau d'exigence et de qualité, mis au service de tous les Maisonnais.

Nous vous proposons donc une sélection des réalisations et des services les plus emblématiques mis en place par M. Herbillon, qui aura consacré le meilleur de lui-même à la gestion de notre ville et au service de ses habitants. Il continuera d'ailleurs à défendre les intérêts de Maisons-Alfort et des Maisonnais, au plus près de leurs attentes, à l'Assemblée Nationale, en tant que Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort et Saint-Maurice), mais également au Conseil Municipal de Maisons-Alfort, puisque à la demande d'Olivier Capitanio, Michel Herbillon a accepté de siéger en tant que Conseiller Municipal, aux côtés du nouveau Maire et de son équipe municipale.



J'ai un lien très fort avec les Maisonnais (...) Le 23 mai 1992, il y a 25 ans, le Conseil Municipal de l'époque m'élisait Maire de Maisons-Alfort succédant à René Nectoux, après avoir été son 1^{er} Maire-Adjoint pendant 3 ans. Ces 28 années passées au service des Maisonnais, dont 25 ans comme Maire, resteront parmi les plus importantes de ma vie.

Michel Herbillon

PERMANENCES DU DÉPUTÉ

Michel Herbillon, en tant que Député de Maisons-Alfort, comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais **sur rendez-vous** (Cabinet parlementaire : 01 43 96 77 23) et **sans rendez-vous** une fois par mois, à l'Hôtel-de-Ville de Maisons-Alfort. Ses prochaines permanences sans rendez-vous sont prévues le vendredi 24 novembre et le jeudi 21 décembre de 17 h à 18 h, à l'Hôtel-de-Ville de Maisons-Alfort. Vous pouvez aussi le contacter par courrier à l'Hôtel-de-Ville de Maisons-Alfort (118 avenue du Général De Gaulle) ou par courriel à l'adresse : michel.herbillon@assemblee-nationale.fr.

Un ardent défenseur du cadre de vie des Maisonnais

Durant 25 ans, Michel Herbillon n'a eu de cesse d'embellir et de rénover Maisons-Alfort tout en veillant à respecter l'identité et le charme de ses quartiers. L'amélioration de la qualité du cadre de vie quotidien des Maisonnais a été le fil rouge de son action municipale. Ce fut notamment le cas en matière d'urbanisme, avec une architecture classique, à taille humaine, des logements privés ou sociaux de faible hauteur, parfaitement intégrés dans l'environnement existant, ou encore la rénovation de l'habitat ancien, la protection de nos quartiers pavillonnaires (formalisée dans le Plan Local d'Urbanisme voté en 2010), le refus de la densification et la mise en valeur de notre patrimoine des années 30.

Dans une démarche d'écologie urbaine et de développement durable, qui s'est traduite notamment par une augmentation très importante des raccordements des logements, équipements publics et entreprises à la géothermie, M. Herbillon a également œuvré à rendre la nature plus présente en ville et à protéger nos Bords de Marne. De nombreux nouveaux parcs et squares ont été créés permettant aux Maisonnais de disposer de 75 hectares d'espaces verts, ce qui est rare pour une ville située à la porte de Paris. Œuvrant inlassablement à la rénovation et à la modernisation de Maisons-Alfort, Michel Herbillon a plus que jamais agi pour que notre commune reste fidèle à sa réputation de ville où il fait bon vivre.

1 Construction du nouveau Moulin Brûlé (1994)

Projet architectural audacieux et novateur, le nouveau Moulin Brûlé est la première réalisation de Michel Herbillon en tant que Maire. La construction de ce bâtiment, accompagnée de la création d'un parc ouvert au public sur l'île de Charentonneau en lieu et place d'un bâtiment vétuste et d'un parking, préfigure le haut niveau d'exigence et la grande qualité esthétique qui se retrouveront dans toutes les réalisations de M. Herbillon.

2 Réaménagement total du Parc des Hannetons (1994-2012)

Réalisé en 1994, à la place de terrains à construire, le Parc des Hannetons est un véritable poumon vert situé au cœur du quartier des Juilliottes. Rénové et étendu en 2012, il bénéficie aujourd'hui d'une surface totale de 1,3 hectare comprenant notamment des grandes pelouses, des jeux pour les enfants et un verger.



2 juin 2012 : inauguration officielle du Parc des Hannetons par Michel Herbillon.

2



AVANT



APRÈS

1 Construction du nouveau Moulin Brûlé (1994).

1 L'ancien Moulin Brûlé.

3 Quartier Liberté - Vert-de-Maisons.



3 Quartier Liberté - Vert-de-Maisons.



3 Rénovation du quartier Liberté - Vert-de-Maisons (1995)

La qualité du cadre de vie des Maisonnais a toujours été une priorité forte de Michel Herbillon. Ainsi, dès 1995, on peut compter 1 500 logements sociaux entièrement rénovés dans le quartier Liberté-Vert de Maisons, parallèlement à la rénovation de tous les espaces extérieurs. Depuis, la Ville intervient régulièrement, par le biais de Maisons-Alfort Habitat – l'Office Public de l'Habitat municipal – ou auprès des autres bailleurs sociaux, pour la réalisation de travaux d'embellissement de ce quartier et l'entretien des logements.

M. Herbillon a également œuvré pour la reconnaissance de la qualité architecturale du Square Dufourmantelle et du Groupe scolaire Jules Ferry. Il a obtenu leur inscription à l'Inventaire des Monuments Historiques.

4 Renaissance du quartier d'Alfort (1999)

Programmée dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté (1989-1999), la renaissance du quartier d'Alfort a été portée par M. Herbillon, d'abord en tant que 1^{er} Maire-Adjoint en charge de l'Urbanisme et du Cadre de vie (1989-1992), puis en tant que Maire. Plusieurs réalisations d'importances ont vu le jour comme

4 Rue Bourgelat.



4 Rue Bourgelat.



4 Quai Saguet.



4 Quai Saguet.



l'aménagement du Quai Saguet, la construction de la crèche et de la halte-garderie Les Petites Abeilles, du groupe scolaire Louis Pasteur et de la résidence médicalisée Simone Veil. Par ailleurs, 1 200 logements de qualité – privés et sociaux – ont été construits et des logements anciens ont été rénovés dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Hier vétuste et dégradé, ce quartier est aujourd'hui vivant et harmonieux entre

logements, commerces, équipements publics, activités économiques et espaces verts (dont la création des squares Chabert et Amédée Chenal et le square rénové de l'Artificier François). Toute la voirie et l'éclairage public ont été rénovés et de nombreuses plantations d'arbres ont également été réalisées. Une nouvelle OPAH a été lancée en 2016 autour de la place Dodun de Keroman, afin de continuer à embellir ce secteur.

5

L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE MAISONS-ALFORT

L'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort (ENVA) est intimement liée à l'identité de notre ville. En 1991, malgré sa réputation d'excellence, la 1^{re} Ministre Edith Cresson décide sa fermeture et son déménagement. Grâce à la mobilisation de M. Herbillion, des élus, des Maisonnais, des étudiants et des professeurs de l'école, ce projet est heureusement abandonné, et l'école peut demeurer à Maisons-Alfort. Créée en 1766, l'ENVA est la seule grande école de France à être restée sur son site d'origine.

Depuis, l'école a vu en quelques années la construction et la rénovation de ses résidences étudiantes et de ses bâtiments historiques – dont le Musée Fragonard –, l'ouverture du Centre de Recherche Biomédicale, ainsi que la

En 2015, suite à l'intervention de Michel Herbillion à l'Assemblée Nationale, l'État a annoncé un plan d'investissement de 30 millions d'euros.



construction d'un Hôpital vétérinaire et du Pôle à Risque Biologique Camille Guérin. Par ailleurs, depuis 2014, le siège de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail), 1^{re} agence sanitaire d'Europe, est présent sur le site de l'École Vétérinaire.

En 2015, suite à l'intervention du Député-Maire Michel Herbillion à l'Assemblée Nationale, l'État annonce un plan d'investissement de 30 millions d'euros. Complété par un financement de 15 millions d'euros de la Région Ile-de-France, ce plan va permettre de poursuivre la rénovation et la modernisation de l'ENVA, fleuron de la recherche et de l'enseignement supérieur en France et dans le monde (seul établissement français dans le classement de Shanghai spécifique aux sciences vétérinaires).

1991 : Grâce à une forte mobilisation, le projet de fermeture de l'ENVA a été abandonné.



6 Création du Parc du Vert-de-Maisons (2005)

Michel Herbillion et son équipe municipale ont mené un véritable combat pour éviter que le terrain de l'imprimerie Cino Del Duca, situé dans le quartier Liberté, qui était passé dans les mains d'un fond de pension américain, ne soit la proie des promoteurs. Voulant créer un grand parc pour les habitants de ce quartier, M. Herbillion a mobilisé près de 30 000 Maisonnais – avec une pétition sous la

forme de carte T – pour obtenir les financements nécessaires à sa réalisation, notamment de la part du Conseil Général du Val-de-Marne. Aujourd'hui, grâce à sa ténacité, les habitants disposent d'un parc magnifique de 2,5 ha où les familles se retrouvent pour se détendre, avec des jardins familiaux, une serre pédagogique pour les enfants des écoles, un verger et des espaces de jeux.

6 Le terrain en friche de l'imprimerie Cino Del Duca.

AVANT



6 Le Parc du Vert-de-Maisons est le plus grand espace vert de la ville.

APRÈS



7

DES LOGEMENTS SOCIAUX DE QUALITÉ ET À TAILLE HUMAINE

Michel Herbillon a toujours accordé une attention particulière à l'entretien et la rénovation des logements sociaux.

Il a également renforcé l'offre de logements sociaux, soit par la construction de nouveaux logements, soit par la rénovation et la transformation en logement social d'appartements en copropriétés, acquis par Maisons-Alfort Habitat dans le cadre de la résorption de l'habitat dégradé.

Ainsi, en 1997 puis en 2001, la Ville a construit trois résidences dans le quartier d'Alfort, rue Bourgelat, rue Chabert et rue Eugène Renault, soit 134 nouveaux logements sociaux.

Récemment, en lien étroit avec Olivier Capitanio, 1^{er} Maire-Adjoint en charge du Logement (2014-2017), Michel Herbillon a également lancé la construction de 18 logements sociaux au 116 avenue Georges Clemenceau (2014), et une nouvelle résidence de 5 logements au 29 rue de Belfort (2016).

À taille humaine, construite avec des matériaux de qualité et s'intégrant à leur environnement, ces constructions témoignent de la volonté de la Ville de conserver l'équilibre architectural entre habitat collectif et habitat pavillonnaire, tout en préservant le charme et l'identité de nos quartiers.

Par ailleurs, en 2010, à la suite de la mise en vente des biens immobiliers appartenant à l'Icade (une filiale de la Caisse des Dépôts), la Ville a acquis 621 logements aux Planètes. En plus de permettre aux locataires de continuer à vivre dans leur logement, cette acquisition a conduit pour 61 % des locataires rachetés à une baisse de loyers représentant jusqu'à 350 euros par mois.

L'immeuble du 116 avenue Georges Clemenceau.



En 2016 a été lancé un projet novateur conduit par Maisons-Alfort Habitat avec 4 réalisations sociales majeures : un ensemble immobilier comprenant 50 logements sociaux, une pension de famille, un foyer d'aide médicalisé pour les personnes handicapées et une résidence pour personnes âgées. Ces réalisations remplaceront les résidences vétustes Louis Fliche et rue du Soleil. Maisons-Alfort compte aujourd'hui 6 528 logements sociaux et équivalents (ce qui correspond à un taux de 25,73 %) et 1 544 logements intermédiaires. Près du tiers du parc social et intermédiaire est géré par Maisons-Alfort Habitat, qui est à la fois le bailleur social le plus important de la ville et celui qui applique les loyers les plus bas.

La vieille usine désaffectée, rue Chabert.



AVANT

La Résidence Chabert aujourd'hui.



APRÈS

8 17 juin 2011 : inauguration officielle du Groupe scolaire Condorcet rénové.



8 Rénovation du groupe scolaire Condorcet (2007-2010)

Sous l'impulsion de Michel Herbillon et d'Olivier Capitanio, la Ville a réalisé, conjointement avec le Conseil Général du Val-de-Marne, la rénovation complète et l'extension du groupe scolaire Condorcet : écoles maternelle et élémentaire, collège et gymnase. Plus pur exemple de l'architecture des années 30, le « Paquebot » compte parmi les rares établissements scolaires de la Région Ile-de-France à être protégé, avec son mobilier, au titre des monuments historiques. Grâce à ses fonctions de Député, Michel Herbillon avait obtenu pour cette rénovation une subvention du Ministère de la Culture de 30 % du coût des travaux.

9 Réhabilitation de l'église et du square Saint-Remi (2007-2014)

Entre 2006 et 2007, Michel Herbillon fait réaliser des travaux de réhabilitation extérieure de l'église communale Saint-Remi, dont la Ville a financé 55 % en complément d'une subvention régionale. Élément emblématique du patrimoine maisonnaïse dont certaines parties datent du XII^e siècle, cette église a également connu plus récemment une rénovation intérieure totale – comprenant la restauration des vitraux et la pose de nouveaux oculi réalisés par Kim En Joong, un célèbre artiste contemporain. Cette rénovation a été subventionnée en partie grâce à la Fondation du Patrimoine et aux dons des Maisonnais (2012-2014).

10 Aménagement des Bords de Marne (2009-2010)

En concertation avec les riverains, Michel Herbillon a été à l'initiative du réaménagement complet des Bords de Marne, afin de les embellir et de les valoriser au profit des cyclistes, des piétons, des familles et des sportifs. Cet aménagement, qui a divisé par 3 le taux d'accident, a vu la création d'une zone 30, l'installation de feux tricolores dotés de détecteurs de vitesse, la rénovation des trottoirs, la réorganisation du stationnement sans suppression de places, la création de terre-pleins centraux paysagés, la rénovation de l'éclairage public et le paysagement et le fleurissement de tous les Bords de Marne, véritable joyau paysagé de notre ville. Avec ce réaménagement et la Promenade Paul Cézanne, ce sont 4,2 km qui sont paysagés, piétonniers et consacrés à la balade et à la détente.

L'église Saint-Remi est un élément emblématique du patrimoine maisonnaïse.



Inlassablement, j'ai œuvré à embellir et à rénover la Ville pour offrir aux Maisonnais un cadre de vie de qualité, en privilégiant un urbanisme à taille humaine d'architecture classique, en refusant la densification, en protégeant nos quartiers pavillonnaires, en rénovant nos logements sociaux et l'habitat ancien, et en multipliant les espaces verts.

Michel Herbillon

11 Rénovation du Centre-ville (2009-2017)

M. Herbillon a initié une rénovation en profondeur du Centre-ville où des logements et des commerces ont remplacé des îlots vétustes et insalubres, avec de larges espaces sécurisés pour les piétons et les enfants, dans un secteur où il y a 7 écoles et de nombreux équipements publics. Par ailleurs, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ancien lancée en 2004 a incité de nombreux Maisonnais à rénover leur habitat, grâce à des aides financières de la Ville et de l'État.

Cette transformation du Centre-ville a notamment vu la rénovation du Square de l'église Saint-Remi et du Parc de la Mairie, la piétonisation du parvis de l'Hôtel-de-Ville et du Théâtre Debussy (2009), ainsi que le réaménagement de la Place de

l'Échiquier près du marché, place minérale dégradée, transformée en jardin paysagé et l'élargissement des trottoirs avec des matériaux de qualité (2012). Grâce à l'action des Conseillers Généraux du Val-de-Marne, la Ville a obtenu des financements du Département à l'occasion de cette rénovation de grande ampleur. En outre, la Région Île-de-France et les promoteurs immobiliers ont également été sollicités, à travers plusieurs outils financiers et fiscaux. La transformation de ce quartier est en cours d'achèvement, suite à la démolition en mars 2016 de l'entrepôt dégradé de la Biscuiterie « L'Alsacienne » et des entrepôts désaffectés de l'avenue de la République, qui laissent place à des logements de qualité et à des commerces.

11 L'angle de l'avenue de la République et de la rue Victor Hugo en Centre-ville.



AVANT

11 Le même lieu aujourd'hui.



APRÈS

11 Un immeuble dégradé en Centre-ville face à la mairie.



AVANT

11 Le même emplacement aujourd'hui.



APRÈS

12

LA GENDARMERIE À MAISONS-ALFORT

Les Gendarmes ont toujours bénéficié de l'estime et du soutien de Michel Herbillion et de ses équipes municipales. Maisonnais à part entière, ils font partie intégrante de l'identité de notre ville. En effet, le Fort de Charenton est présent à Maisons-Alfort depuis 176 ans et notre ville est le second site de Gendarmerie en France par le nombre de personnes résidentes.

Souhaitant que les familles de Gendarmes se sentent chez elles à Maisons-Alfort, M. Herbillion a toujours veillé à leur offrir les meilleures conditions de logements et l'accès à des équipements de qualité, au même titre que les familles maisonnaises. Ainsi, après des interventions constantes auprès des ministres de la Défense dès 1994, des travaux de rénovation des 1100 logements du quartier Mohier de la Gendarmerie ont lieu entre 1995 et 1998, tandis qu'un nouveau cercle mixte (MESS) de 2000 m² voyait le jour en 2006. Plus récemment, la Ville a réalisé d'importants travaux de rénovation de l'avenue Busteau, afin de renforcer la sécurité aux abords de la Gendarmerie, et financé une nouvelle aire de jeux pour les enfants au sein du quartier Mohier de la Gendarmerie.



Le Quartier Mohier de Maisons-Alfort accueille plus de 1 000 Gendarmes et leur famille.

13 Création du Jardin des 5 Sens (2012)

En 2012, le Jardin des 5 Sens voit le jour sur les Bords de Marne. Doté d'une aire de jeux entièrement accessible aux enfants handicapés en fauteuil, ce jardin est

également agrémenté d'un parcours sensoriel végétal dédié aux 5 sens et d'une signalétique en braille.



Le Jardin des 5 Sens. 13

14

FAIRE ENTRER LA NATURE DANS LA VILLE

Michel Herbillon a toujours veillé à rendre la nature plus présente à Maisons-Alfort. Ainsi, notre ville compte aujourd'hui plus de 75 ha d'espaces verts ouverts au public parmi lesquels 8 parcs, 2 jardins, 14 squares, ainsi que des Bords de Marne paysagés, une Ferme pédagogique et de nombreuses liaisons douces et pistes cyclables (10,2 km). De plus, une trame verte permet de relier tous les quartiers grâce à des cheminements piétons et des voies paysagères. À ce titre, Maisons-Alfort est la seule ville de France à avoir intégré sa trame verte dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ces efforts constants en matière d'espaces verts, de qualité paysagère, de fleurissement et d'aménagement urbain ont valu à Maisons-Alfort de recevoir plusieurs prix nationaux prestigieux, à savoir le label « 4 Fleurs » depuis 2002, le



Le Parc du Moulin Brûlé.



Le Square de la Croix de Lorraine.

Grand Prix National du Fleurissement et le Prix National des Jardins Familiaux en 2006, la Marianne d'Or de l'Environnement en 2007 et le Trophée de la « Fleur d'Or » en 2010, attribué une seconde fois en 2016 – seules 3 villes en France ont obtenu deux fois ce Trophée.

Ces nombreux prix sont venus récompenser la démarche exemplaire de la Ville initiée de longue date en matière de fleurissement, mais aussi d'amélioration du cadre de vie, que ce soit à travers la propreté et la bonne tenue des rues et de l'ensemble de la ville, l'entretien et la rénovation des espaces verts, les actions en faveur de la préservation de la biodiversité, le développement des trames vertes, l'aménagement urbain ou la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti.



Le Jardin des Arcades.

Tout au long de mes mandats, j'ai protégé notre environnement par toute une série d'actions concrètes menées au quotidien en faveur du développement durable, des énergies renouvelables et en renforçant la présence des espaces verts, des arbres et de notre trame verte qui relie nos quartiers.

Michel Herbillon



15 21 mai 2016 : inauguration officielle de la Ferme de Maisons-Alfort par Michel Herbillon, en présence notamment d'Édouard Gestat, Directeur Général de Bio Springer et de Marc Gogny, Directeur de l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort.

15 Ouverture de la Ferme de Maisons-Alfort (2016)

Située à proximité immédiate du Musée de Maisons-Alfort, dans le parc du Château de Réghat (mis gratuitement à disposition de la Ville par la société Bio Springer), la Ferme de Maisons-Alfort est la reconstitution grandeur nature d'une véritable ferme ancienne. Ouverte en mai 2016, elle est placée sous le signe du respect de l'environnement : toutes les installations sont en bois et aucun engrais ni pesticide chimique n'est utilisé.

Accueillant une centaine d'animaux, cette ferme comprend également un potager et un verger. Se voulant un conservatoire des espèces, la plupart des animaux qu'elle accueille sont de races françaises anciennes et protégées. Encadrés par des professionnels du secteur agricole, les animaux ont été choisis et sont suivis en partenariat avec l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort.

Se donnant pour objectif de sensibiliser les jeunes Maisonnais à un univers rural et à une meilleure connaissance de la nature et des animaux, cette ferme pédagogique est également un nouveau lieu de promenade très apprécié des familles maisonnaises. Au cours de sa première année d'ouverture, la Ferme a accueilli plus de 11 000 visiteurs.

16 LUTTE POUR LES PROTECTIONS PHONIQUES

La lutte contre le bruit de l'A4 et l'A86 a toujours été une priorité de Michel Herbillon et de ses équipes municipales.



La lutte contre le bruit des autoroutes A4 et A86 a toujours été une priorité essentielle de Michel Herbillon et de ses équipes municipales. Menant ce combat auprès des Ministres des Transports successifs pour obtenir de l'État le traitement phonique de la totalité des axes autoroutiers, M. Herbillon a remporté plusieurs victoires décisives, afin de mieux protéger les riverains des nuisances sonores et d'améliorer le traitement paysager de ces parcelles.

Ainsi, grâce à son action et à celle d'Olivier Capitanio, qui a également beaucoup agi sur ce dossier, plusieurs secteurs ont bénéficié d'un traitement phonique : tronçon de l'A4 entre le Moulin de la Chaussée et la passerelle de Charentonneau (2001), le changement d'enrobé au niveau des échangeurs A4/A86 (2006), le secteur de la rue Victor Hugo/des Juilliottes et du Square Berlioz (2010), le secteur Marc Sangnier Est (2012), le secteur Gambetta Est (2014) et le secteur Gambetta-Sangnier Ouest (2016).

Cet été, une nouvelle victoire est venue couronner ces années de combat avec la pose d'un revêtement anti-bruit sur l'autoroute A4 au niveau de Charenton et Saint-Maurice. Les prochains travaux concerneront la mise en place d'un mur sur l'A4 en face du Parc de La Fontaine et le secteur des viaducs.

Le Square des Petits Pirates en Bords de Marne. 17



17 Création du Square des Petits Pirates (2017)

La démarche de création de ce square a été similaire à celle adoptée lors de l'aménagement du Jardin des 5 Sens, situé à proximité immédiate : offrir aux enfants un nouvel espace de jeux, au sein d'un environnement privilégié et naturel, en Bords de Marne, tout en permettant aux enfants handicapés d'y avoir accès. Par ailleurs, la thématique des Pirates, qui provient de la proximité de la Marne,

des bateaux environnants et de la présence du bois, est développée sur deux panneaux informatifs qui abordent leur mode de vie aventurier et leur langage si particulier. De plus, plusieurs panneaux relatifs à la Marne et aux baignades ont également été réalisés, afin de rappeler aux visiteurs que ce site était autrefois un lieu de baignade municipale très recherché.

MAISONS-ALFORT, UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

- Mise en place de la collecte sélective (2003), du compostage et du D3E en porte à porte (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).
- Mise en œuvre d'un programme de modernisation de la totalité de l'éclairage public d'un montant de 15 millions d'euros dans tous les quartiers (2006-2017).
- Rénovation et paysagement du Pont de Charenton et rénovation de la Passerelle piétonne du barrage Maisons-Alfort/Saint-Maurice.
- Renforcement de la régularité et de la fréquence des trains pour la gare du Centre-ville et rénovation des deux gares, en lien avec la SNCF.
- Mise à disposition des Maisonnais de 10,2 km de pistes cyclables.
- Mise en œuvre d'un programme renforcé de rénovation de la voirie et des trottoirs dans tous les quartiers, notamment de la rue Marc Sangnier et de la RD 6 et la RD 19, en lien avec l'État et le Conseil Départemental.
- Mise en accessibilité des rez-de-chaussée pour les personnes handicapées de tous les bâtiments dédiés à l'accueil des enfants. À Maisons-Alfort, 34 % des établissements recevant du public sont accessibles aux usagers en fauteuil tous étages confondus, alors qu'en France, ce chiffre tombe à 15 %.
- Mise en lumière de tous les édifices remarquables de la Ville.
- Extension du réseau de géothermie (3^e plus grand réseau d'Île-de-France).
- 94 % du stationnement gratuit...



Les Maisonnais disposent de 10,2 km de pistes cyclables.

Un bon connaisseur du monde de l'entreprise

Afin de renforcer le tissu économique existant (1 200 commerces, entreprises et PME) et de favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises tertiaires non polluantes, Michel Herbillon a toujours valorisé les atouts de notre ville auprès du monde de l'entreprise : fiscalité faible, situation aux portes de Paris, excellente desserte autoroutière et en matière de transports en commun, équipements publics dans chaque quartier et cadre de vie de qualité.

Même si l'emploi est une compétence de l'État, il n'a eu de cesse d'agir concrètement pour l'emploi et la formation des Maisonnais, en créant ou renforçant des services municipaux et en veillant à apporter un soutien actif aux initiatives de nos commerçants de proximité, au dynamisme de nos marchés et à l'installation de grandes entreprises nationales sur notre territoire.



Accueil Emploi a été créé en 1996 **1**

1 Création d'Accueil Emploi (1996)

En complément à la Mission Locale pour les jeunes de moins de 25 ans en recherche d'un emploi ou d'une formation qualifiante (créée en 1990), Michel Herbillon lance en 1996 Accueil Emploi à destination des Maisonnais de plus de 25 ans. Cette structure, qui a fêté ses 20 ans l'année dernière, accompagne personnellement les demandeurs d'emplois dans leurs recherches. Près de 2000 personnes à la recherche d'un emploi bénéficient chaque année des services d'Accueil Emploi et de la Mission Locale.

2 Installation du siège de la Banque publique d'investissement (1996)

Valorisant auprès des décideurs publics les nombreux atouts de notre ville, Michel Herbillon a obtenu en 1996 que le siège du CEPME (Crédit d'Équipement des Petites et Moyennes Entreprises) s'installe à Maisons-Alfort. Devenu

OSEO puis BPI France (Banque publique d'investissement), cet établissement compte aujourd'hui 800 salariés. Récemment, le siège a été complété par le Centre national de formation de la BPI.

3 Installation du siège de l'ANSES (1999)

Michel Herbillon s'est battu pour la création d'un pôle national de santé animale, de santé publique, de qualité et de sécurité alimentaire à Maisons-Alfort. Ainsi, il a obtenu en 1999 l'installation avenue du Général Leclerc du siège et des laboratoires de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) connue aujourd'hui sous le nom de l'ANSES : l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail. Avec ses 700 chercheurs, ingénieurs et techniciens,



BPI France compte aujourd'hui 800 salariés. **2**

l'ANSES est la 1^{re} agence sanitaire d'Europe par son importance et constitue avec l'École Vétérinaire un pôle d'excellence en santé et en sécurité alimentaire.

4 Rénovation des marchés du Centre et de Charentonneau (2004-2015)

Michel Herbillon a veillé à maintenir et à dynamiser les deux marchés de Maisons-Alfort, qui ont fait l'objet de travaux de rénovation d'ampleur, une première fois en 2004-2005 puis plus récemment en 2014-2015. Ils ont tous deux bénéficié de travaux importants de remise en peinture, de ravalement intérieur/extérieur, d'étanchéité, de changement d'éclairage, de réfection des sols et d'amélioration de la signalétique. Ces rénovations ont permis de rendre ces marchés plus attractifs et plus confortables pour la clientèle comme pour les commerçants.



Le marché du Centre rénové et son espace convivialité inauguré en janvier 2016. **4**



Le marché de Charentonneau a été rénové en 2004 puis en 2015. **4**

5 Le « Confluent » (2008) et le « 8-12 sur Parc » (2009)

Bâti sur d'anciennes friches industrielles, les immeubles de bureaux élégants et modernes du « Confluent » dans le quartier d'Alfort et du « 8-12 sur Parc » dans le quartier Liberté - Vert-de-Maisons témoignent de la volonté de Michel Herbillon d'embellir Maisons-Alfort et de renforcer le tissu économique local. S'inscrivant

parfaitement dans leur site respectif, ces deux immeubles de facture contemporaine ont permis à de nouvelles entreprises du secteur tertiaire de s'installer à Maisons-Alfort dans un cadre qualitatif, convivial et surtout performant en matière énergétique (qualité de l'air, récupération d'eaux de pluie, éco-conception du bâtiment, etc.).

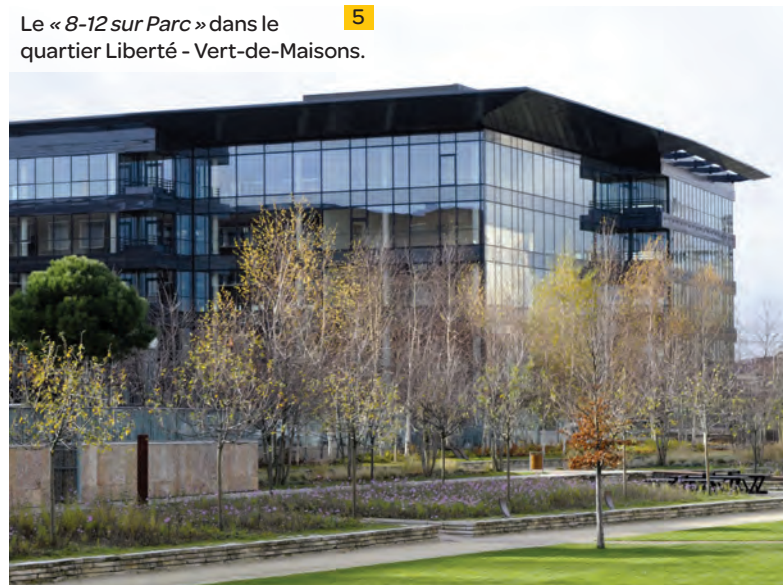
Le « Confluent » abrite notamment le Centre National de Formation des agents d'assurance Allianz

5



Le « 8-12 sur Parc » dans le quartier Liberté - Vert-de-Maisons.

5



6 Rénovation de la Galerie commerciale des Juilliottes (2014)

En 2014, la Ville est intervenue avec le soutien de la Région Ile-de-France pour rénover intégralement la Galerie commerciale des Juilliottes. Ces travaux de rénovation et d'embellissement ont permis la réfection des sols, des murs, des plafonds, de l'éclairage, des devantures, ainsi que la mise en place d'une charte signalétique plus lisible et plus attractive. Plus récemment en 2016, la Ville a réalisé un paysagement intérieur de la galerie, disposé de nouveaux mobiliers urbains pour s'asseoir et installé 9 dômes au-dessus des oculi dans la galerie commerciale, afin de protéger la galerie marchande de la pluie, tout en laissant passer la lumière et en permettant l'aération naturelle. Par ailleurs, un nouveau kiosque de presse est également venu enrichir le parvis de la galerie.

La Galerie commerciale des Juilliottes a bénéficié d'une rénovation complète en 2014.

6



À l'échelle locale, j'ai toujours mené la bataille de l'emploi et j'ai veillé au renforcement de notre tissu économique, ce qui permet aujourd'hui à Maisons-Alfort de connaître un dynamisme économique important et d'accueillir chaque année de nouvelles entreprises, commerces et artisans.

Michel Herbillon



SOUTIEN À L'EMPLOI ET RENFORCEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

- Création du Fonds Municipal d'Aide aux Jeunes avec la Mission Locale (1992).
- Soutien renforcé à la Mission Locale spécialiste de l'emploi et de la formation des 16-25 ans (275 000 euros en 2016).
- Soutien aux initiatives des commerçants et de leurs associations dans les différents quartiers et sur les marchés.

Un garant des libertés publiques

Bien que la sécurité publique, première des libertés, soit avant tout dans notre pays une responsabilité de l'État, Michel Herbillon s'est toujours mobilisé pour que les Maisonnais continuent à vivre en toute sécurité dans notre ville. Ainsi, dès 1989, alors qu'il est 1^{er} Maire-Adjoint de René Nectoux, il crée le service de Police Municipale. Grâce à ses liens étroits tissés de longue date entre Police Municipale et Police Nationale, et les actions municipales en matière d'ilotage, de prévention de la délinquance et de sécurité routière, Maisons-Alfort bénéficie aujourd'hui d'une réputation de ville tranquille, aux portes de Paris.



Les agents de la Police Nationale agissent quotidiennement pour la sécurité des Maisonnais. 2

1 Renforcement de la surveillance dans tous les quartiers

Augmentant le nombre de policiers municipaux et d'agents de surveillance de la voie publique, Michel Herbillon a renforcé significativement les effectifs de la Police Municipale. Assurant au quotidien des missions de surveillance et d'ilotage dans tous les quartiers, en lien avec le Commissariat de Police Nationale, la Police Municipale gère également l'enlèvement des voitures-ventouses ou vouées à la destruction, le recueil des animaux errants et la sécurité des manifestations publiques.

2 Amplification de la lutte contre la délinquance

Sous l'impulsion de Michel Herbillon et dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD), qui réunit les différents partenaires institutionnels et associatifs œuvrant à la lutte contre la délinquance, la Ville de Maisons-Alfort contribue de longue date à l'amplification des actions de sécurité

et de prévention de la délinquance. Ainsi, récemment, une nouvelle stratégie territoriale a été établie par la Ville et validée par le CLSPD. S'articulant autour de la mise en œuvre de 20 actions fortes de prévention, cette stratégie territoriale s'oriente autour de 3 thématiques : les jeunes exposés à la délinquance ; la lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et le renforcement de l'aide aux victimes ; et l'amélioration de la tranquillité publique. Parmi les premières actions mises en œuvre figure notamment la création d'un Conseil pour les droits et devoirs des familles (juin 2015), qui propose une aide aux familles dont les enfants posent des problèmes sur le plan de la tranquillité publique.



Les agents de la Police Municipale s'investissent pour le bien-être des habitants. 1



Tous les ans, environ 600 élèves de CE2 reçoivent leur Permis Piéton. **4**

3 Renforcement de la sécurité dans les rues

Au cours de ses mandats successifs, Michel Herbillon et son équipe municipale ont toujours mené une politique active pour limiter la vitesse en ville. Concrètement, cette politique s'est notamment manifestée par la création de plusieurs zones 30 - en particulier aux abords des écoles -, des aménagements de voirie pour réduire la vitesse des véhicules, ainsi que des aménagements de carrefours très passagers pour une meilleure sécurité des piétons et des automobilistes.

4 Remise du Permis Piéton pour les écoliers de CE2 (2009)

Depuis 2009, dans le cadre de l'opération nationale du Permis Piéton, la Ville organise une sensibilisation aux côtés des enseignants et du Commissariat de Maisons-Alfort. Ainsi, les agents de la Police Nationale se déplacent dans les écoles pour apprendre aux enfants à identifier les dangers de la route et leur inculquer les réflexes à adopter pour circuler sereinement en ville dans leurs trajets quotidiens.



M. Herbillon a mené une politique active pour limiter la vitesse en ville, en particulier aux abords des écoles. **3**

Le Commissariat de Police Nationale de Maisons-Alfort qui intervient dans la prévention et la répression des délits et assure la sécurité des Maisonnais, peut compter à Maisons-Alfort sur la collaboration et le soutien sans faille de la Ville, qui se manifeste par une coopération étroite avec la Police Municipale.

Michel Herbillon



ASSURER LA SÉCURITÉ DES MAISONNAIS

- Sensibilisation des écoliers de CM2 au dangers de la route en lien avec la Prévention Routière.
- Sensibilisation des personnes âgées aux bonnes pratiques de prévention.
- Renforcement de l'opération « Tranquillité Vacances » en lien avec la Police Nationale.

Un gestionnaire rigoureux de l'argent public

Grâce à la gestion saine et rigoureuse de Michel Herbillon et de ses équipes successives, Maisons-Alfort est au tableau d'honneur des villes bien gérées. En effet, Maisons-Alfort est aujourd'hui parmi les communes de France les moins endettées, où la pression fiscale sur les familles est modérée et où les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, tout en continuant d'investir pour améliorer les services proposés aux Maisonnais, et alors-même que les réductions des moyens accordés par l'État aux communes rendent les équations financières de plus en plus difficiles à résoudre.



1 Une dette faible et en baisse constante depuis 2005

La mise en œuvre d'une maîtrise pluriannuelle de l'endettement communal depuis de nombreuses années permet aujourd'hui à la ville de Maisons-Alfort d'être la commune de plus de 50 000 habitants la moins endettée du Département du Val-de-Marne (9 communes) et une des moins endettées de toute la Région Île-de-France (40 communes). Seules 6 communes de plus de 50 000 habitants ont un endettement plus faible que Maisons-Alfort au plan régional, parmi lesquelles trois communes des Hauts-de-Seine ayant des ressources beaucoup plus élevées que les nôtres.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2017, l'endettement communal était égal à 690 euros par habitant contre 1 060 euros par habitant au 1^{er} janvier 2005, soit une baisse de -35 % sur 12 ans tout en mettant un programme d'investissement dynamique constant pour la construction de nouveaux équipements communaux ou la rénovation des bâtiments publics existants.

2 Des impôts locaux modérés et des tarifs municipaux faibles

● Soucieux du pouvoir d'achat des familles maisonnaises, Michel Herbillon a toujours eu la volonté de modérer la charge des impôts locaux. Ainsi, Maisons-Alfort possède la pression fiscale sur les ménages la moins élevée de toutes les communes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne (9 communes) d'un

niveau **inférieur de 30 % à la moyenne nationale** des communes de 50 000 à 100 000 habitants et inférieure de 19 % à la moyenne des 47 communes du Département du Val-de-Marne (Sources : Ministère de l'Economie et des Finances et Préfecture du Val-de-Marne).

- Pour 2017, les taux d'imposition des différentes taxes communales (taxe d'habitation, taxes foncières bâtie et non-bâtie et taxe d'enlèvement des ordures ménagères) ont été reconduits sans augmentation par rapport à 2016. Concernant la taxe d'habitation, la Ville de Maisons-Alfort a constamment pratiqué depuis 1992 une politique généreuse d'abattements qui fait bénéficier notamment les familles maisonnaises avec des enfants à charge de réductions fiscales de taxe d'habitation.
- S'agissant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), celle-ci avec un taux d'imposition de 5,93 % est en 2017 **inférieure de 18 %** à la moyenne départementale des 47 communes du Val-de-Marne et sans augmentation depuis 2010.
- Les familles maisonnaises bénéficient également du **tarif par m³ d'eau le moins élevé** des communes du Val-de-Marne qui sont membres du Syndicat des Eaux d'Île-de-France et pour lesquelles le service de distribution d'eau potable est assuré par VEOLIA.
- De plus, et pour la 3^e année consécutive en 2017, après 2015 et 2016, **les tarifs de l'ensemble des services municipaux (restauration scolaire, accueils de loisirs, garderies scolaires, conservatoire municipal...) n'ont pas augmenté**. En outre, pour la deuxième année consécutive, les loyers appliqués par Maisons-Alfort Habitat n'augmenteront pas pour les locataires.

3 Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Michel Herbillon a toujours veillé strictement à ce que la Ville de Maisons-Alfort ait des dépenses de fonctionnement maîtrisées au maximum (dépenses courantes, dépenses de personnels, etc.) et ce depuis 1992.

Maisons-Alfort est, ainsi, en 2016 la commune la moins dépensière en euros par habitant des 40 communes de plus de 50 000 habitants de la Région Île-de-France (Source : site Internet du Ministère de l'Économie et des Finances) et bien évidemment la commune la moins dépensière des 9 communes de plus de 50 000 habitants du Département du Val-de-Marne avec un montant de 1 230 euros par habitant de dépenses de fonctionnement pour l'année 2015 contre une moyenne régionale en Île-de-France de 1 780 euros par habitant (40 communes), **soit un écart de +44 %** par rapport à la Ville de Maisons-Alfort, et une moyenne départementale de 1 680 euros par habitant dans le Val-de-Marne, **soit un écart de +37 %** par rapport à la Ville de Maisons-Alfort.

4 Des investissements importants dans tous les quartiers

Michel Herbillon a toujours mené une politique d'investissement public dynamique destinée à répondre aux attentes de tous les Maisonnais que ce soit pour l'amélioration de leur cadre de vie quotidien, l'entretien des équipements existants (plus de 100 équipements publics communaux), le développement de nouveaux services ou la protection et la mise en valeur de l'environnement. Ainsi, depuis 1992, c'est un montant total cumulé de **230 millions d'euros** qui ont été investis au profit des Maisonnais en 25 ans pour embellir la ville grâce à une bonne gestion des finances communales.

Tous les projets que j'ai réalisés avec mes équipes successives lors de chacun de mes mandats de Maire, l'ont été dans le cadre d'une bonne gestion de l'argent des contribuables.

Michel Herbillon

Un Maire à l'écoute de toutes les générations

Michel Herbillon, accompagné de ses équipes municipales successives, a toujours veillé à ce que chaque Maisonnais, quels que soient son âge, sa situation familiale et le quartier où il habite, puisse s'épanouir pleinement à Maisons-Alfort. C'est pourquoi il n'a eu de cesse d'offrir, au cours de ses 25 ans de mandat, des services de qualité et des équipements adaptés aux besoins de toutes les générations. Menant un effort particulier en matière d'équipements scolaires et périscolaires, ainsi que pour le bien-être des seniors, il a également contribué activement à ce que Maisons-Alfort reste fidèle à sa réputation de ville solidaire en apportant une attention particulière aux personnes les plus démunies, aux personnes handicapées et aux plus isolés et fragilisés de nos citoyens.

1 Construction du nouveau Lycée Delacroix (1994)

En 1994, Michel Herbillon obtient du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Région Île-de-France et du Conseil Général du Val-de-Marne, la construction d'un nouveau lycée : le Lycée Eugène Delacroix, en lien avec la rénovation complète et l'agrandissement du Collège Edouard Herriot et la rénovation-extension du Lycée Professionnel Paul Bert. Une grande victoire pour l'équipe municipale et les nombreux parents d'élèves qui a permis de proposer aux collégiens et lycéens maisonnais des établissements scolaires modernes et de qualité.



Le nouveau Lycée Delacroix. 1

2 Construction de la Crèche Charles Perrault (1995)

En 1995, la Ville met en service une nouvelle crèche collective municipale de 60 berceaux, la crèche « Charles Perrault », située dans le quartier Juilliottes/Berlioz. D'une superficie de 700 m², l'équipement comporte trois sections pour les tout-petits, les moyens et les grands. Lors de sa construction, une attention particulière a été portée à la lumière, aux couleurs et au mobilier, ainsi qu'à l'extérieur avec une terrasse et un jardin privatif.

7 avril 1995 : inauguration officielle de la Crèche Charles Perrault par Michel Herbillon. 2





Michel Herbillon et Olivier Capitanio, lors de la Rentrée des Sports organisée au Palais des Sports le 6 septembre 2015. **3**

3 Forum des Associations et Journée Portes Ouvertes (1996-2011)

Créé en 1996, le Forum des Associations sportives, culturelles et de loisirs rencontre un grand succès. Organisé à l'initiative de la Ville à travers l'Office Municipal de la Culture (OMC) et l'Office Municipal des Sports (OMS), cet événement a lieu au Palais des Sports tous les deux ans. Depuis 2011, à l'initiative de Michel Herbillon et d'Olivier Capitanio, alors Maire-Adjoint en charge des Sports, ce Forum a lieu en alternance avec la Rentrée du Sport et les Portes Ouvertes des équipements culturels de quartiers.



20 octobre 2004 : Michel Herbillon et Simone Veil, lors du baptême de la Résidence médicalisée. **4**

4 Construction de la Résidence médicalisée Simone Veil (1997)

Cette résidence médicalisée de 56 chambres, dont le caractère novateur avait été salué à l'époque de sa création, répond à la volonté de Michel Herbillon et de son équipe municipale de proposer aux personnes âgées des structures adaptées à leurs besoins et de leur permettre de rester dans leur commune. Accessible aux revenus modestes, la résidence Simone Veil propose dans un cadre chaleureux et confortable un ensemble de services médicaux et sociaux pour les personnes âgées qui ne peuvent plus rester chez elles. La Ville compte également deux autres résidences médicalisées (Tiers Temps et Médicis) et deux résidences de personnes âgées (Maryse Bastié et Les Arcades). Par ailleurs, une troisième résidence de personnes âgées est en cours de construction dans le quartier des Planètes, sur les Bords de Marne.

5 Création du Relais Assistantes Maternelles (1997)

Installé aux Juilliottes, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) voit le jour en 1997 à l'initiative de la Ville, et en partenariat avec la Caisse Allocation Familiale du Val-de-Marne et le Service Départemental de Protection Maternelle et Infantile. Lieu d'information et d'échange, le RAM s'adresse à la fois aux parents qui souhaitent confier leurs enfants à une assistante maternelle à domicile et aux personnes qui veulent accueillir des enfants ou devenir assistantes maternelles agréées. En 2017, le RAM anime un réseau de 250 assistantes maternelles agréées.

6 Création de la bourse Sport (1998)

Dès 1998, pour que l'argent ne soit pas un obstacle à la pratique du sport chez les jeunes, la Ville crée une bourse Sport. Elle permet de financer en partie l'inscription de jeunes issus de familles modestes, dans l'une des associations maisonnaises de leur choix.

7 Initiation aux Premiers secours pour les écoliers de CM2 (relancée en 1998)

En 1998, Michel Herbillon relance la formation de tous les écoliers maisonnaise de CM2 aux gestes de premiers secours, en lien étroit avec la Croix-Rouge maisonnaise. Ainsi, chaque année, plus de 500 élèves de CM2 se voient remettre une Attestation d'Initiation aux Premiers Secours, afin que dès leur plus jeune âge ceux-ci soient sensibilisés à la prévention des risques et aux bons réflexes.



En 1998, M. Herbillon a relancé la formation de tous les écoliers maisonnaise de CM2 aux gestes de premiers secours, en lien étroit avec la Croix-Rouge maisonnaise.

7



M. Herbillon avec les jeunes judokas du Judo-Club de Maisons-Alfort, à l'occasion de la Fête des enfants du JCMA au Palais des Sports le 13 mai dernier.

6

j'ai toujours veillé à être à l'écoute des Maisonnais pour répondre aux attentes de chaque génération et des familles, en mettant en place des services, nombreux et variés, dont beaucoup sont gratuits, au sein de la centaine d'équipements publics que compte la ville, tout en accordant une attention particulière aux plus modestes et aux plus fragiles.

Michel Herbillon



La Maison de l'Enfant a ouvert ses portes en 1999. 8



Voyage aux Pays-Bas avec le service Info-Seniors, au printemps 2015. 9



La Maison de l'Enfant. 8

8 Inauguration de la Maison de l'Enfant (1999)

Dans le cadre du Contrat Enfance signé en 1996 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, la Ville construit la Maison de l'Enfant, avenue Busteau, structure municipale unique regroupant sur un même lieu, une ludothèque pour les tout-petits, une halte-garderie, une crèche collective de 20 berceaux, un lieu ressource pour les assistantes maternelles et le siège de la crèche familiale.

9 Création d'Info-Seniors (1999)

En janvier 1999, sous l'impulsion de Michel Herbillon, la Ville crée un nouveau service à l'attention des retraités : Info-Retraités. Devenu aujourd'hui Info-Seniors, ce service continue à rassembler toutes les informations pour les personnes âgées à Maisons-Alfort : logements, activités, loisirs et voyages proposés par la Ville ou les associations, prestations des différents partenaires sociaux et tout ce qui peut être utile pour passer une retraite active et heureuse dans notre commune.

10 Création d'un Espace Multimédia (2000)

En l'an 2000, Michel Herbillon crée un nouveau service, innovant pour l'époque : un Espace Multimédia au Square Dufourmantelle, afin de permettre à toutes les générations de se former aux nouvelles technologies et d'accéder librement à Internet.

11 Construction du nouveau Groupe scolaire Louis Pasteur et rénovation de plusieurs écoles

En 2001, la Ville met en service la nouvelle école Louis Pasteur pour répondre aux besoins des nouveaux habitants du quartier d'Alfort. Plus récemment, dans le même souci d'offrir aux jeunes Maisonnais un cadre agréable pour leur scolarité, la Ville a réalisé la rénovation-extension de l'école maternelle Paul Bert (2010), la rénovation complète du groupe scolaire Condorcet (2011), la rénovation-extension de la maternelle Saint-Exupéry (2015) et la rénovation complète et l'extension de la maternelle Edouard Herriot, dont l'inauguration officielle, le 20 mai dernier, a réuni près de 500 enfants et parents.



L'Espace Multimédia a vu le jour en l'an 2000 avec un matériel de pointe pour l'époque...

10

Le Groupe scolaire Louis Pasteur.

11



L'école maternelle Saint Exupéry lors de son inauguration.

11



L'école maternelle Paul Bert.

11



L'école maternelle Edouard Herriot.

11

12 Construction de la Crèche et de la Halte-garderie Les Petites Abeilles (2001)

Inaugurée en 2001, la structure Les Petites Abeilles peut accueillir jusqu'à 30 petits Maisonnais, grâce à ses 22 places de crèche et à ses 8 places de halte-garderie.

13 Création de la bourse Culture et de la bourse Mobilités

En 2004, la bourse Culture voit le jour, afin de favoriser l'inscription des jeunes Maisonnais dans les associations culturelles affiliées à l'Office Municipal de la

Culture (OMC), en attribuant une bourse annuelle aux familles aux revenus modestes.

Par ailleurs, depuis 2016, la Ville propose la bourse Mobilités d'un montant de 150 euros par mois (pendant 6 mois), à tous les jeunes Maisonnais partant à l'étranger, dans le cadre de leurs études ou de leur apprentissage. Avec la bourse Sport, la création de ces deux bourses illustre concrètement la volonté de la Ville d'offrir à chaque Maisonnais, quels que soient son âge, sa situation et le quartier où il habite, le même accès au sport, à la culture et aux études.



La Crèche et la Halte-garderie Les Petites Abeilles. 12



La bourse Culture a vu le jour en 2004. 13

14 Construction de la Crèche La Ruche (2010)

En 2010, la crèche municipale La Ruche voit le jour rue Chabert, dans le quartier d'Alfort. D'une capacité d'accueil de 60 berceaux, cette nouvelle structure est construite en lieu et place d'un bâtiment vétuste et dégradé, tout en étant intégrée à une nouvelle construction de 96 logements. Elle vient répondre aux besoins des familles maisonnaises.

15 Création du Lieu Accueil Enfants-Parents (2011)

Afin de soutenir et d'accompagner les parents qui le désirent dans leurs fonctions parentales, un lieu d'écoute et d'accueil à la parentalité ouvre ses portes en 2011. Ainsi, les jeunes parents peuvent, lors d'entretiens individuels et confidentiels, recevoir les conseils de professionnels expérimentés et un suivi personnalisé.



La Crèche La Ruche. 14

4 octobre 2014 : inauguration officielle du nouveau Bureau Information Jeunesse par Michel Herbillon.

16



16 Inauguration du nouveau Bureau Information Jeunesse (2014)

En octobre 2014, Michel Herbillon inaugure, en présence de l'équipe municipale et de jeunes Maisonnais, les nouveaux locaux du Bureau Information Jeunesse (BIJ) situés au Centre-ville. Créé au début des années 90, le BIJ permet aux jeunes Maisonnais de trouver au sein d'un même lieu une information ciblée dans tous les domaines qui touchent à leurs préoccupations : métiers, filières de formation, jobs d'été, loisirs, séjours linguistiques... En 2016, le BIJ a enregistré près de 2000 visites.

17 Création d'Info-Parents (2016)

Lancé en 2016, le service Info-Parents est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation à destination des parents maisonnais, afin de les accompagner dans leurs relations avec leurs enfants, notamment lorsqu'ils arrivent à l'adolescence et que des interrogations surviennent sur de nombreux sujets comme les fréquentations, les premières sorties, la consommation de tabac, d'alcool ou de drogues.



Info-Parents est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation à destination des parents maisonnais, afin de les accompagner dans leurs relations avec leurs enfants.

17

UNE VILLE SOLIDAIRE À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

- Renforcement et modernisation de l'équipement numérique dans toutes les écoles élémentaires communales en lien avec les services de l'Éducation Nationale (2017).
- Action de soutien scolaire, en lien avec l'Office Municipal de la Culture (OMC).
- Rénovation et extension du Centre Socio-Culturel et de la Halte-Garderie Liberté (2013).
- Mise en place des Parcours Citoyens et Éco-Citoyens ainsi que des projets d'éducation nutritionnelle et de prévention routière (2009).
- Construction, en lien avec les différents acteurs économiques et institutionnels, d'une nouvelle résidence médicalisée privée pour personnes âgées, Médicis, maison de retraite moderne, confortable et à taille humaine (2007).
- Création de séjours vacances pour les personnes non imposables en lien avec le CCAS (2009).
- Création des Passeports Babysitting (2000) et Junior@Senior (2013).
- Rénovation des équipements Petite Enfance dans tous les quartiers.
- Création de la Fête du Jeu (2009).
- Soutien annuel actif à la Fête des Voisins.

Un Maire qui a fait du sport pour tous une priorité

Michel Herbillon a toujours agi pour que chaque Maisonnais puisse pratiquer à tout âge une activité sportive de son choix, près de son domicile. Accompagné dans cette démarche à partir de 2008 par Olivier Capitanio, en tant que Maire-Adjoint en charge des Sports, Michel Herbillon a œuvré pour offrir à tous les Maisonnais un large choix sportif que ce soit pour le sport de loisir ou le sport de compétition, grâce à un tissu d'associations dynamiques auxquelles la Ville et l'Office Municipal des Sports (OMS) apportent un soutien actif, et grâce également aux actions proposées directement par le Service municipal des Sports. Considérant la pratique du sport comme une école de la vie, il a renforcé le dispositif « *Du sport gratuit pour tous* », qui touche aujourd'hui 5000 jeunes maisonnais de 3 à 25 ans.

1 Renforcement du dispositif « *Du sport gratuit pour tous* » (1995)

Dès 1995, afin d'encourager les jeunes à pratiquer le sport, Michel Herbillon renforce les activités sportives gratuites à destination des jeunes Maisonnais. Ainsi, aujourd'hui, pas moins de 10 dispositifs différents permettent à 5 000 jeunes de notre ville de participer gratuitement à des activités sportives pendant le temps scolaire, le soir après la classe, les mercredis et samedis et pendant les vacances scolaires. Maisons-Alfort est la seule ville du Val-de-Marne à proposer ainsi une telle diversité d'activités sportives entièrement gratuites.



5 000 jeunes Maisonnais participent gratuitement à des activités sportives pendant le temps scolaire, le soir après la classe, les mercredis et samedis et pendant les vacances scolaires.



Le Centre aquatique Arthur Hévette a été rénové en 2002.

2 Rénovation du Centre aquatique Arthur Hévette (2002)

En 2002, la Ville a réalisé 7 millions d'euros d'investissement pour rénover la piscine des années 60 afin d'en faire un centre aquatique moderne et attractif : un bassin sportif homologué par la Fédération Française de Natation, un deuxième bassin de loisirs pour les plus jeunes, une pataugeoire pour les tout-petits, un bassin extérieur, un bain bouillonnant et des parties communes entièrement refaites à neuf (vestiaires, douches, etc.). En 2004-2005, un solarium paysagé vient compléter cette rénovation. Suite à l'incendie accidentel survenu en septembre 2016, le Centre aquatique rénové et embelli a rouvert ses portes en août, moins d'un an après sa fermeture. Fréquenté par 175 000 usagers par an, le Centre aquatique est très apprécié des Maisonnais, toutes générations confondues.

3

BÉBÉ-GYM ET CONTRATS BLEUS

Bébé Gym est une activité gratuite proposée pendant toute l'année scolaire aux enfants maisonnais des écoles maternelles de 3 à 6 ans. Chaque samedi ou mercredi, ils bénéficient d'activités physiques et ludiques proposées par le Service municipal des Sports et encadrées par des éducateurs sportifs diplômés. Ces animations adaptées à leur âge visent à favoriser leur éveil et leur agilité tout en leur faisant découvrir le plaisir du sport.



La Fête du Bébè-Gym.



La Fête des Contrats Bleus.

Les « *Contrats Bleus* » permettent quant à eux aux jeunes maisonnais de 6 à 11 ans de bénéficier d'activités ludiques et sportives gratuitement, chaque soir après la classe entre 16 h 15 et 17 h 45 au sein des équipements municipaux. Renforçant leur mise en œuvre, Michel Herbillon a fait des Fêtes du Bébè Gym et des Contrats Bleus organisées en juin des rendez-vous incontournables qui illustrent les performances acquises tout au long de l'année par les enfants maisonnais. Chaque année, ces deux fêtes rassemblent au Palais des Sports plus de 1 000 enfants et 2 000 parents.

4 Rénovation du stade Cubizolles (2008-2010)

En 2008, la Ville rénove la tribune du stade Cubizolles. Puis en 2010, ce stade fait l'objet d'une rénovation complète : installation d'une nouvelle pelouse synthétique, nouveau plateau d'évolution, nouvelle piste d'athlétisme, vestiaires refaits, rénovation intérieure et extérieure des locaux des associations sportives et de la salle du Temps Libre.



5 JEUX DU VAL-DE-MARNE POUR TOUS LES ÉLÈVES D'ÉLÉMENTAIRE

Michel Herbillon a souhaité étendre aux élèves des écoles élémentaires les Jeux du Val-de-Marne organisés par le Conseil Départemental du Val-de-Marne pour les collégiens. Ainsi, ce dispositif représente l'aboutissement des actions menées tout au long de l'année par la Ville et le Service municipal des Sports à l'attention des plus jeunes pour leur donner le goût du sport et leur offrir la possibilité de pratiquer le sport de leur choix.



6 Rénovation du stade Delaune (2013)

En 2013, c'est au tour du stade Delaune de subir une métamorphose complète avec la pose d'une pelouse synthétique, la réalisation d'une nouvelle piste d'athlétisme et la réfection totale du terrain stabilisé, ainsi que la création et le réaménagement d'aires de sauts et de lancers, afin de diversifier et de rendre complet l'usage du stade à différentes disciplines d'athlétisme.



7 Création d'un skatepark (2016)

Afin de répondre à la demande des sportifs, la Ville a mis en service en mai 2016 un skatepark gratuit, sécurisé, gardienné et très attractif, dans le Parc La Fontaine. Ce nouvel espace multi-glisse de plein air est accessible à différentes pratiques (skateboard, roller, trottinette, BMX...) et quel que soit le niveau des usagers.



La pratique du sport est une véritable école de la vie, qui permet de faire l'apprentissage des règles de la vie collective comme d'acquérir confiance en soi et ouverture d'esprit.

Michel Herbillon

UN ACCÈS AU SPORT POUR TOUS

- Création d'une pelouse synthétique sur les plateaux d'évolution de Gambetta (2011) et de Charles Péguy (2016).
- Création d'une salle de billard aux Planètes (2017).
- Mise à disposition gratuite de matériels et de locaux aux organisateurs de manifestations associatives.
- Rénovation des équipements sportifs dans tous les quartiers...

Un ardent défenseur de la culture pour tous

Michel Herbillon a toujours veillé à ce que l'accès à la culture pour tous ne soit pas un vain mot à Maisons-Alfort. Ainsi, avec l'appui de ses équipes municipales successives, et notamment d'Olivier Capitanio, Maire-Adjoint en charge de la Culture de 2005 à 2008, il a mis en place une offre culturelle diversifiée et adaptée aux différents publics, dans les nombreux équipements culturels que compte notre ville, que ce soit au Théâtre et au Cinéma Debussy, au NECC, à la Médiathèque André Malraux et ses trois bibliothèques, ainsi qu'au Conservatoire Henri Dutilleux. En lien avec l'Office Municipal de la Culture (OMC), il a également toujours apporté un soutien actif aux associations culturelles et de loisirs maisonnaises, dans tous les quartiers de Maisons-Alfort.

1 Rénovation complète de la Médiathèque (1993-2002)

Au cours des années 90, la Médiathèque André Malraux, qui avait ouvert ses portes en 1976, a été complètement rénovée, afin d'accueillir les lecteurs maisonnaises dans de bonnes conditions et développer le goût de la lecture chez les plus jeunes. Equipement culturel très fréquenté par les Maisonnais, la Médiathèque compte aujourd'hui plus de 16 000 usagers avec les bibliothèques du Centre, de Charentonneau et le Bibliobus.



La Médiathèque compte plus de 16 000 usagers. 1

2 Anniversaire des 30 ans du Conservatoire (1998)

En 1998, à la demande de Michel Herbillon, Henri Dutilleux, grand musicien et compositeur français, accepte que son nom soit donné au Conservatoire de Maisons-Alfort. Une cérémonie officielle a lieu le 21 juin de la même année en sa présence, à l'occasion de la Fête de la Musique et du 30^e anniversaire de l'équipement culturel, aujourd'hui rénové et qui bénéficie depuis 10 ans du label « Conservatoire à rayonnement communal » du Ministère de la Culture.



Michel Herbillon et Henri Dutilleux, lors de sa venue à Maisons-Alfort en 1998, à l'occasion de la Fête de la Musique et du trentième anniversaire du Conservatoire. 2

Dimanche 21 Juin 1998 à Maisons-Alfort.
Michel HERBILLON.
Député-Maire.
a baptisé le Conservatoire Municipal
de Musique, de Danse et d'Art Dramatique
créé en 1968
du nom d'Henri DUTILLEUX.
en présence du Compositeur.
du Conseil Municipal.
des élèves et des professeurs du Conservatoire

“ Au cours de mes 25 ans de mandat, j'ai œuvré pour que la culture - ce trésor inestimable - soit accessible à tous les Maisonnais, qu'elle soit partout et pour tous à portée de main. ”

Michel Herbillon

3 Reconstruction de la Maison Pour Tous d'Alfort (2002)

Le 14 décembre 2002, en présence des élus du Conseil Municipal et de près de 1 000 Maisonnais, Michel Herbillon inaugure la nouvelle Maison Pour Tous d'Alfort, totalement reconstruite et modernisée. Géré par l'Office Municipal de la Culture (OMC), cet équipement de quartier, situé en Bords de Marne, dispose également d'une Annexe depuis septembre 2014.

4 Transfert du Musée local au Château de Réghat (2003)

Site maisonnaise d'exception datant du XVIII^e siècle, le Château de Réghat accueille en 2003 le Musée de la vie locale de Maisons-Alfort, mis à disposition de la Ville par la société Bio Springer, leader mondial sur le marché de la levure. Les efforts conjugués de la Ville et de l'Association Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire ont permis de mener à bien ce projet qui a donné l'opportunité aux Maisonnais de découvrir à la fois cette demeure historique et patrimoniale et le nouveau Musée de notre ville.



Le Château de Réghat abrite depuis 2003 le Musée d'histoire locale de Maisons-Alfort. 4

5 Création du Printemps des Arts (2005)

En plus des rendez-vous traditionnels, Michel Herbillon et son équipe municipale ont initié en 2005 de nouvelles manifestations culturelles comme le Printemps des Arts. Organisé par l'Office Municipal de la Culture (OMC), il propose de mars à juin une vingtaine de manifestations offrant une grande diversité de création artistique : expositions, conférences, rencontres, ateliers, etc.



Le Printemps des Arts fait partie des rendez-vous culturels incontournables de Maisons-Alfort. 5

6 Rénovation du Théâtre Debussy (2008)

En 2008, les espaces d'accueil et d'expositions du Théâtre Debussy ont été intégralement rénovés avec des matériaux contemporains et chaleureux. Un escalier central dessert le foyer qui accueille de nombreuses expositions. Les loges d'artistes ont également fait l'objet d'une rénovation complète. Par ailleurs, des travaux de rénovation de la salle de spectacle sont actuellement en cours en vue notamment de changer les 670 fauteuils de la salle et de rénover les plafonds, les murs, les moquettes et l'éclairage. Ainsi, le Théâtre Claude Debussy qui date de 1981 aura été totalement rénové.



Le foyer du Théâtre Claude Debussy. 6

7 Lancement du Ciné Debussy (2016)

Lancé officiellement le 17 mars 2017 par Michel Herbillon, le Ciné Debussy marque le grand retour du cinéma à Maisons-Alfort. Grâce à ce nouvel équipement culturel, très qualitatif sur le plan de l'image et du son, les Maisonnais disposent d'un cinéma à deux pas de leur domicile, à des tarifs imbattables, en comparaison de ceux pratiqués par les multiplexes voisins, et proposant des films sortis récemment dans les salles parisiennes.

UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

- Mise à disposition gratuite d'intervenants culturels dans les classes élémentaires pendant le temps scolaire (musique, danse, théâtre et arts plastiques).
- Mise à disposition gratuite de matériel et de locaux aux organisateurs de manifestations associatives.
- Développement des manifestations culturelles gratuites pour tous (Fête de la Musique, Été du Conte, etc.).
- Programmation spécifique pour le jeune public dans nos 2 théâtres.
- Rénovation des équipements culturels, des Maisons Pour Tous et des Centres Socio-Culturels dans tous les quartiers...



Grâce au Ciné Debussy, les Maisonnais disposent d'un cinéma à deux pas de leur domicile. 7

Un Maire proche des Maisonnais

Élu disponible, facilement accessible, Michel Herbillon a toujours été très présent sur le terrain, à l'écoute des préoccupations de tous les Maisonnais et dans les différents quartiers. Rendant régulièrement compte de son action et du respect des engagements pris devant les électeurs, il fut un Maire au service de tous les Maisonnais.



Rencontres-dialogues tous les mois dans tous les quartiers de la ville. 1

1 Aller à la rencontre des Maisonnais

Au cours de ses mandats successifs, Michel Herbillon a réussi à tisser un lien privilégié avec les Maisonnais. Dès 1989, alors 1^{er} Maire-Adjoint de René Nectoux, il crée les Rencontres-dialogues organisées un week-end par mois dans tous les quartiers de la ville pour permettre aux Maisonnais de rencontrer leurs élus. Parce que la convivialité fait partie des traditions maisonnaises, M. Herbillon a multiplié les occasions de rencontres avec les habitants, toutes générations confondues. Ainsi, Michel Herbillon et les élus de son équipe municipale sont systématiquement présents à chaque manifestation pour échanger avec les Maisonnais : fêtes d'écoles, de collèges et lycées, des crèches, des halte-garderies, rencontres sportives et culturelles, manifestations associatives, rencontres avec les seniors, etc.

2 Le Circuit des Nouveaux Maisonnais

Michel Herbillon a fait du « Circuit des Nouveaux Maisonnais » une véritable institution. Ce circuit, très apprécié, permet, deux fois par an, aux personnes nouvellement installées à Maisons-Alfort de découvrir en compagnie des élus les principaux équipements et services de notre ville afin qu'ils puissent très vite s'intégrer à la vie de notre commune.



Le Circuit des Nouveaux Maisonnais. 2



Les jeunes Maisonnais lors de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, en présence notamment de Michel Herbillon, de Catherine Primevert, des Anciens Combattants et des Porte-Drapeaux 3

3 Présence des enfants aux cérémonies patriotiques (1992)

Dès 1992, Michel Herbillon a tenu à associer les enfants des écoles aux cérémonies patriotiques, aux côtés des Anciens Combattants, afin de perpétuer le Devoir de Mémoire et faire prendre conscience aux jeunes générations qu'il leur appartient d'œuvrer continuellement pour la paix, au sein d'une Europe heureusement réconciliée dont ils sont les citoyens. À cette occasion, les écoliers maisonnais rendent hommage aux valeurs qui fondent notre démocratie et notre République et chantent la Marseillaise.

4 Visite de l'Hôtel-de-Ville par les écoliers maisonnais (2009)

De longue date, la Ville organise des visites de l'Hôtel-de-Ville pour tous les écoliers de CM1 et de CM2 des écoles communales, en présence des élus qui font découvrir aux enfants le fonctionnement et les missions d'une mairie, ainsi que les symboles de la République Française. Depuis 2009, à l'initiative de Michel Herbillon, des visites sont également proposées dans le cadre du Projet Citoyen, qui vise à faire découvrir aux enfants les valeurs de la citoyenneté. Par ailleurs, au cours de ses mandats, M. Herbillon s'est régulièrement rendu dans les classes pour répondre aux questions des enfants, parallèlement à l'organisation de visites à l'Assemblée Nationale plusieurs fois par an.

Au-delà de la dimension législative de ma fonction de Député, je resterai présent sur le terrain, à l'écoute des préoccupations des Maisonnais pour défendre les dossiers de Maisons-Alfort au plus haut niveau de l'État et pour obtenir des financements que le budget communal ne pourrait seul prendre en charge. Je tiens à ce lien intime, profond et fort que j'ai tissé avec les Maisonnais.

Michel Herbillon

AGENTS MUNICIPAUX |

Claire-Sophie TASIAS, nouvelle Directrice Générale des Services

Partant pour une retraite bien méritée, M^{me} Claudine Pesqué, quittera prochainement son poste de Directeur Général des Services de la Ville de Maisons-Alfort, après 33 années passées à la tête de l'exécutif municipal.

Un départ qui met fin à une carrière mise au service de Maisons-Alfort et de ses habitants, durant plus de trois décennies, pour celle qui a travaillé aux côtés de trois maires différents : René Nectoux (1982-1992), Michel Herbillon (1992-2017) et Olivier Capitanio (2017).

Ainsi, M^{me} Claire-Sophie Tacias occupe, depuis le 2 octobre dernier, la fonction de Directrice Générale des Services de la Ville, prenant la suite de M^{me} Pesqué. Âgée de 38 ans, M^{me} Tacias est bordelaise d'origine.

Après une formation à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, une expérience de 4 ans en tant qu'Inspecteur du Trésor Public, puis une formation à l'Institut National des Études Territoriales, M^{me} Tacias a occupé, par le passé, la fonction de Directrice Déléguée aux Ports-Aéroports et Voies Navigables au sein de la Région Bretagne. Au sein de cette même collectivité régionale, elle a également pris, par la suite, la Direction des Finances.

Avant son entrée au sein de la Ville de Maisons-Alfort, M^{me} Tacias occupait le poste de Directeur Général Adjoint en charge des Ressources au sein de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud-Grand Paris.

Avec ce nouveau poste maisonnaï, M^{me} Tacias intègre pour la première fois le niveau communal de la Fonction Publique, mettant ainsi en œuvre son souhait de travailler au plus près de la vie locale.

M^{me} Tacias souhaite continuer à veiller à ce que les politiques menées par la Ville répondent au mieux aux besoins des habitants, tout en garantissant un bon usage des deniers publics, dans la continuité de l'action de M^{me} Pesqué.

M^{me} la Directrice Générale des Services poursuivra ainsi la mise en œuvre des objectifs définis par l'Équipe Municipale et conduits par M. le Maire Olivier Capitanio.

À la tête de près de 1 000 agents municipaux, M^{me} Tacias entend maintenir ce lien de proximité et d'écoute, au sein de l'effectif municipal.



VIE QUOTIDIENNE |

Le PACS prochainement enregistré en Mairie

Avec la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle et la publication de son décret d'application le 6 mai 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré aux services État Civil des communes, à compter du 1^{er} novembre 2017.

Ainsi, l'enregistrement du PACS qui se faisait jusqu'alors auprès des Tribunaux d'Instances se fera désormais auprès des Mairies. Par ailleurs, les notaires demeurent également compétents pour les enregistrements de PACS. Pour retrouver, l'ensemble des informations pratiques relatif à la conclusion d'un PACS, rendez-vous sur le site : www.mypacs.fr.

Pour rappel, le PACS est, avec le mariage civil, une des deux formes d'union civile du droit français.

| REMISE PASSEPORTS |

De vrais pros pour vos enfants et les Seniors !

Pour la dix-huitième édition consécutive, ce sont 12 nouveaux jeunes de Maisons-Alfort qui ont reçu, au cours d'une cérémonie organisée par la Ville le mercredi 4 octobre dernier, en présence de M. le Maire Olivier Capitanio, Conseiller Départemental du Val-de-Marne, le diplôme « *Passeport Baby-Sitting* », dont ils vont pouvoir faire usage au plus vite auprès de vos enfants. Afin de l'obtenir, les participants ont suivi une formation théorique et pratique sur plusieurs semaines où ils se sont familiarisés avec l'univers des tout-petits et la connaissance de leur bien-être, notamment au travers de stages au sein des équipements Petite Enfance de la Ville.

Complément essentiel à la formation reçue, une attestation « *Prévention et Secours Civiques de niveau 1* » (PSC1) leur a également été remise par les membres de la Croix Rouge, qui les ont notamment sensibilisés aux dangers domestiques et aux gestes qui sauvent auprès des jeunes enfants dont ils auront la garde.

Depuis sa création en l'an 2000, ce sont 237 jeunes Maisonnaises et Maisonnais ont pu bénéficier du Passeport « *Baby Sitting* » organisé par le Bureau Information Jeunesse (BIJ). Alors, si vous recherchez des baby-sitters, compétents et ultra motivés, le BIJ se chargera de vous mettre en relation avec ces nouveaux récipiendaires. Le bouche-à-oreille fonctionne à merveille entre parents, puisque 80 familles maisonnaises ont trouvé un(e) baby-sitter grâce au BIJ sur l'année scolaire 2016-2017 !

Un vrai gage de professionnalisme et de sérieux pour les parents !



L'informatique pour tous les Séniors !

Autre formation remise le mercredi 4 octobre par M. le Maire, le Passeport Junior@Senior compte également de nouveaux récipiendaires puisque 5 jeunes Maisonnais l'ont obtenu cette année. Pour rappel, ce passeport offre une initiation à la conduite de cours informatique et Internet s'adressant aux jeunes de 18 à 25 ans, afin de répondre aux besoins des seniors tant sur les apprentissages techniques que pédagogiques de l'utilisation de l'informatique. Par ailleurs, comme pour le Passeport Babysitting, chaque jeune qui obtient cette formation reçoit également une attestation « *Prévention et Secours Civiques de niveau 1* » (PSC1).

Aujourd'hui, 36 personnes âgées bénéficient d'une intervention ponctuelle ou régulière sur l'informatique à leur domicile.

Sur l'année 2016-2017, le BIJ a recensé d'ailleurs 49 demandes de seniors qui souhaitent bénéficier de l'initiative, une demande forte !

> + d'infos notamment pour connaître les dates
des prochaines sessions de formation : BIJ
6 bis avenue de la République – 01 49 77 80 38



| 11 NOVEMBRE |

Inscription au banquet

Chaque année, à la suite de la cérémonie commémorative du 11 novembre, la Ville organise son traditionnel banquet républicain au Moulin Brûlé. Les anciens combattants sont invités à y prendre part et recevront directement leur invitation. Les titulaires d'une carte de combattant peuvent aussi s'inscrire pour y participer, auprès du Service Communication, et ce jusqu'au 31 octobre prochain. Pour vous inscrire, rendez-vous à l'Hôtel de Ville au service Communication, pour donner votre nom et votre adresse, le numéro de la carte du combattant et le conflit auquel vous avez pris part.

> Hôtel de Ville – Service Communication et Relations Publiques - 118 avenue du Général de Gaulle
Par téléphone : 01 43 96 77 08 ou par courrier : comm.ville@maisons-alfort.fr

I SÉNIORS |

Un nouvel espace Autonomie à Maisons-Alfort

Structure expérimentale à destination des personnes de 60 ans et plus mais aussi des adultes en situation de handicap et de leurs proches aidants, l'espace Autonomie (CLIC 5), situé rue Louis Pergaud, a été officiellement inauguré par Olivier Capitanio, Maire de Maisons-Alfort et Conseiller Départemental et Christian Favier, Président du Conseil Départemental, en présence notamment du Député Michel Herbillon, le lundi 25 septembre dernier.

Situé dans les locaux de l'Espace Départemental des Solidarités, ce nouvel espace Autonomie est le premier Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du département ouvert aux adultes en situation de handicap, en plus de ses missions habituelles d'accueil, d'information et d'orientation à destination des personnes de 60 ans et plus.

Depuis son ouverture en début d'année, ce nouvel espace, labellisé niveau 3 (gamme complète de services et suivi personnalisé) a aidé 153 personnes dont la moitié de Maisonnais (76 personnes) et réalisé plus de 1500 entretiens, en vue de conseiller, informer et orienter les personnes âgées ou en situation de handicap et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels concernés.

La Ville de Maisons-Alfort se félicite d'accueillir sur son territoire cette nouvelle structure



Olivier Capitanio, Maire de Maisons-Alfort et Conseiller Départemental du Val-de-Marne, aux côtés de Michel Herbillon, Député du Val-de-Marne et de Hervé Gicquel, Maire de Charenton-le-Pont, visitent les nouveaux locaux de l'espace Autonomie.

départementale innovante, qui vient renforcer les actions menées de longue date par la Ville en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, que ce soit en matière de services de proximité (Actions du Centre Communal d'Action Sociale), de logements (construction en cours dans le quartier des Planètes d'une maison de retraite pour les personnes âgées non dépendantes, d'un foyer d'accueil médicalisé et d'une pension de famille) ou d'accessibilité des équipements publics (mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite des structures municipales).

Le Maire Olivier Capitanio, aux côtés de Christian Favier, président du Conseil Départemental du Val-de-Marne, de Michel Herbillon Député du Val-de-Marne, de Hervé Gicquel, Maire de Charenton-le-Pont et de Mary-France Parrain, Maire-Adjoint et Conseillère Départementale du Val-de-Marne.



> Espace Autonomie - CLIC 5 : Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont et Saint-Maurice - 2 rue Louis Pergaud (7^e étage)
Téléphone : 01 41 79 66 80 - Courriel : clic5@valdemarne.fr
Accès Métro 8 (Balard-Pointe du Lac - Arrêt : Maisons-Alfort Les Juilliottes) ou RER D (arrêt Maisons-Alfort/Alfortville puis bus 217 Vitry-sur-Seine/Hôtel de Ville de Créteil - Arrêt : Les Juilliottes Métro)
Accueil téléphonique tous les matins de 9 h à 12 h - Les mercredis et jeudis après-midi de 14 h à 17 h (au-delà de ces horaires, répondeur enregistreur)
Accueil physique de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 tous les jours, sauf le 1^{er} jeudi et le 3^e lundi de chaque mois ouvert de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 30



I COURS |

La langue de Goethe est à la portée de tous !

Vous avez toujours souhaité apprendre à parler allemand, faisant fi de tous ceux qui prétendent que cela est difficile ? Le Comité de Jumelage Moers-Maisons-Alfort est la solution pour vous.

Tous les mercredis de 20 h à 22 h, au sein de la Maison du Combattant (27, rue Jouët, près du Commissariat en Centre-Ville), le Comité vous propose, en effet, des cours d'allemand, destinés aussi bien aux débutants qu'aux pratiquants plus confirmés de cette langue.

Ces cours sont proposés à tous tout au long de l'année scolaire, jusqu'à fin juin, hormis périodes de vacances scolaires.

L'allemand n'est donc plus qu'à quelques rues de chez soi !

I ANNIVERSAIRE I

On n'a pas tous les jours 20 ans...

En présence de Madame Michèle Charbonnel, Maire adjointe déléguée aux personnes âgées, de Monsieur Maschès, directeur général d'Isatis, la résidence Simone Veil a fêté ses 20 ans vendredi 22 septembre 2017.



Charles Reynier, le directeur, et les salariés de l'établissement, accompagnés des résidents et de leur famille, ont partagé avec les invités une pièce montée de 200 choux. Ils ont également pu profiter du spectacle donné par le chanteur Raffi, qui accompagne régulièrement les résidents pour l'animation de l'établissement. Ces derniers avaient participé à des ateliers créatifs et ont exposé leurs œuvres en ce jour de fête.

I INFO-PARENTS I

Des rencontres mensuelles

Venez partager vos avis et questionnements avec d'autres parents et un psychologue autour d'une thématique liée à la parentalité.

« **Crèche, école, internat, classe verte...**

les séparations. Pas facile à tous les âges ! »

Vendredi 24 novembre 2017 de 18h30 à 20h30

Réservées uniquement aux parents et grands-parents maisonnaires.

Gratuit sur inscription (limité à 15 personnes)

> INFO-Parents, 83 rue Jean Jaurès

01 75 37 97 52

omc.infoparents@gmail.com



I FAUNE SAUVAGE I

Les hérissons, une espèce à protéger de toute urgence !

D'après la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères (<http://www.cpepesc.org>) : « quatre individus sur mille seulement atteignent l'âge de 10 ans »

- 26 % d'entre eux meurent intoxiqués par les pesticides
- 24 % sont éliminés par le trafic automobile
- 18 % sont décimés par les parasites (tiques et puces)
- 13 % meurent d'épuisement et de faim
- 10 % décèdent noyés dans les piscines, blessés par les débroussailluses, brûlés dans les tas de feuilles, prisonniers dans des filets
- 9 % seulement sont victimes de leurs prédateurs naturels, fouines, blaireaux putois et renards

Que dit la loi ?

Le hérisson bénéficie d'un statut de protection totale par l'arrêté du 23 avril 2007, il est protégé dans toute la Communauté Européenne, il est interdit de le détruire, de le transporter, de le naturaliser, de le mettre en vente en application des articles L.411-1, L. 411-2 du Code de l'Environnement.



| FAMILLE |

Les mains des parents pour relaxer les enfants

Une nouvelle association à Maisons-Alfort pour partager en famille des activités autour de la détente et du bien-être.

L'association Enfance et Bien-être, affiliée à l'OMC, a été créée par Florence Simeoni, habitante de Maisons-Alfort depuis 1993. Son expérience professionnelle en tant que psychomotricienne diplômée auprès des enfants

(crèches, centre de rééducation pédiatrique, unité néonatale...) et ses connaissances en tant qu'institutrice en massage l'ont incitée à partager les bienfaits de cette pratique avec tous les parents, dans un contexte familial. Pour

renforcer les liens entre les parents et leurs enfants et leur apporter détente et bien-être, Florence vous propose de participer à des ateliers de massages parents/bébé ou parents/enfant dans un cadre collectif, à la maison pour tous Pampis, ou dans un cadre individuel, au domicile des parents.

Le massage parents/bébé se présente sous forme de sessions de 5 ateliers de 1 heure en individuel et d'1 h 30 en collectif

Le massage parents/enfant se présente sous forme de sessions de 3 ateliers de 45 minutes pour les 2-4 ans et d'1 heure pour les enfants plus âgés.

> Pour en savoir plus, venez nous rencontrer.

Pour plus de renseignements :

Florence Simeoni - 06 61 27 25 56

Mail : enfanceetbienetre@gmail.com

<http://enfance-et-bien-etre.fr/>

Page Facebook Enfance et Bien-être



| MOBILISATION |

On a besoin de vous pour le prochain Téléthon !

Pour la prochaine édition du Téléthon à Maisons-Alfort, début décembre, le comité d'Organisation dans notre Ville est en demande de bénévoles.

Si vous souhaitez apporter un peu de votre temps à l'organisation événement solidaire national, et ainsi aider à la récolte de fonds pour la recherche et la lutte contre les maladies génétiques neuromusculaires et les maladies rares, merci de contacter le 06 61 88 75 30.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



| ASSOCIATIONS |

Le bon numéro de l'Association Bulles

Suite à une erreur dans sa communication, le numéro exact pour joindre l'association BULLES « Arts et bien-être » est le 06 99 91 94 33.

Pour rappel, l'association BULLES « Arts et bien-être » est une association de danses (classique, contemporaine, Modern' Jazz et danse Hip-Hop).

Ses cours sont donnés au sein du Centre Socioculturel Croix des Ouches, situé au 33 avenue de la République.

> Association BULLES

« Arts et bien-être »

13 rue Molière à Maisons-Alfort

bulles94.asso@gmail.com

« Libre expression des groupes politiques représentés au conseil municipal de Maisons-Alfort »

NOS LOGEMENTS SOCIAUX EN DANGER !

Après avoir instauré une baisse des aides au logement (APL) de 5 €/mois et tenté de convaincre les propriétaires privés – sans grand succès – d'abaisser d'autant leur loyer, **le Président Macron veut désormais réduire les APL de 60 €/mois pour les locataires d'un logement social** et contraindre les bailleurs sociaux à diminuer d'autant les loyers des locataires concernés.

Cette mesure, **qui n'apportera aucun gain aux locataires bénéficiaires des APL**, représente un vrai danger ! Si elle était appliquée, cela diminuerait fortement les ressources des bailleurs sociaux et entraînerait la baisse du nombre de constructions de logements et une réduction des programmes d'entretien, de rénovation et d'isolation thermique des logements au détriment de tous les locataires du parc social.

Le Maire, Olivier Capitanio, et l'équipe municipale sont opposés à cette politique car ils ne veulent pas que le cadre de vie des 5 000 familles maisonnaises qui résident dans les logements sociaux se dégrade.

Appliquée à « Maisons-Alfort Habitat », cette politique fragiliserait tous les efforts réalisés pour offrir des logements sociaux de qualité, à un prix raisonnable. Grâce à sa bonne gestion, l'office HLM de la Ville a en effet accru l'offre de logements sociaux mais aussi réalisé d'importants programmes de rénovation, tout en pratiquant les loyers parmi les plus bas du département. **Ces loyers n'ont en outre pas été augmentés ces 2 dernières années et de seulement 0,47 % en 4 ans !**

Nous voulons continuer à agir ainsi ! Encore faut-il que l'État, qui a déjà ponctionné 2,6 millions d'euros en 4 ans dans la caisse de notre office, c'est-à-dire sur le dos des locataires, ne rajoute pas de nouvelles contraintes !

Le groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »

À QUOI SERT UNE OPPOSITION MUNICIPALE ?

Nous continuerons, malgré les défaites électorales récentes, d'agir au sein du conseil municipal.

À Maisons-Alfort, l'opposition est composée de quatre élus ne percevant aucune indemnité, issus de la société civile. **Sans eux, il n'y aurait aucun débat lors des conseils municipaux.**

Les conseillers de la majorité même en commission sont muets. Et, si par malheur, nous arrivons en retard en commission, elles sont déjà finies.

Seule l'opposition pointe en séance les erreurs multiples dans les documents qui sont présentés.

Ainsi, lors du dernier conseil municipal, nous avons, élus socialistes, voté contre :

- **le versement de 3 000 euros à l'attention de la directrice générale des services** comme cadeau de départ à la retraite, considérant le principe inéquitable pour les fonctionnaires de la ville ;
- **le transfert de l'OPH de Maisons-Alfort vers une SA HLM** (point déjà abordé dans le BMO).

Nous nous sommes abstenus sur la convention entre la ville et le député de mise à disposition d'un bureau, d'un chauffeur et d'un véhicule, certes contre une compensation financière mais comportant des omissions : fluides, assurance, secrétariat. **Le maire n'hésitant pas à dire à dire en séance que c'est du gagnant-gagnant !** **Nous avons voté pour une aide exceptionnelle de 10 000 euros au titre de la solidarité nationale pour les Antilles.**

Nous continuerons à nous abstenir à toutes questions relatives aux marchés publics et **enfin nous attendons plus de visibilité démocratique en demandant la publication de l'intégralité des débats qui se sont tenus lors des conseils municipaux.**

Demande toujours refusée jusqu'à présent !

Xavier COHARD, Sophie GALLAIS
Maisons-Alfort : c'est vous !

Ps-ma.net

Facebook et twitter : PS Maisons-Alfort

LE CUMUL AUTREMENT...

La loi sur le non cumul des mandats adoptée en 2014, s'applique cette année. Elle met fin à la possibilité de cumuler un mandat de parlementaire avec une fonction exécutive locale dont celle de maire. Très attachés au cumul (235 députés de l'assemblée sortante cumulaient plusieurs mandats) et fortement opposés à cette loi, un grand nombre de députés et sénateurs, principalement à droite, apparemment inquiets de devenir des parlementaires « hors sol », ont obtenu des aménagements qui ne favorisent pas vraiment le renouvellement du personnel politique. Le texte, au final précise que « les parlementaires pourront toutefois conserver un mandat de conseiller municipal, départemental, ou régional » ; quand au député, sa démission n'entraîne plus une élection partielle mais son simple remplacement par son suppléant. On a vu depuis de nombreuses situations, qui bien que parfaitement légales, relèvent de petits arrangements locaux et d'hypocrisie politique, permettant à des

parlementaires de continuer à garder la main sur les affaires locales, mettant ainsi à mal les objectifs initiaux de la loi pour la rénovation de la vie politique. Dans notre commune, l'ancien maire et toujours député, Michel Herbillon, ayant effectué plus de trois mandats, s'est vu conférer par le préfet le titre de « maire honoraire » ; le conseiller municipal qu'il est devenu est entré par un vote lors du dernier conseil municipal, au sein des commissions les plus importantes : « affaires générales et finances » et « urbanisme et cadre de vie ». Enfin, pour être bien sûr de ne pas être « hors sol », notre député loue un bureau à la ville, au sein même de la mairie. On pourrait faire mieux pour la rénovation de la vie politique !

Bernard Bouché
Écologie et Solidarité, l'Alternative Citoyenne

| SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2017 |

Principales décisions du dernier conseil municipal

AFFAIRES GÉNÉRALES

> Convention entre la Ville et le Député

Le Conseil Municipal a approuvé une convention de mise à disposition à titre onéreux d'un bureau au sein de l'Hôtel de Ville et d'un véhicule municipal avec chauffeur pour un forfait annuel de 6000 km pour Monsieur Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, Maire Honoraire de Maisons-Alfort. Conformément aux dispositions de cette convention, M. le Député s'acquittera d'une somme forfaitaire mensuelle globale de 1781 € pour cette mise à disposition (soit 21 372 € par an).

> Départ du Directeur général des Services

À l'occasion du départ à la retraite du Directeur Général des Services de la Ville, M^{me} Claudine Pesqué, après 35 années de fonction, la Ville a souhaité, comme le veut la tradition, lui offrir un cadeau pour la remercier de son engagement au service de la commune. La Ville prendra donc à sa charge des cours d'italien auprès d'un organisme spécialisé pour les sessions de formation suivies en 2018 et 2019.

> Maisons-Alfort Habitat

Dans le cadre du processus de transformation de l'OPH Maisons-Alfort Habitat en Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) regroupant le patrimoine locatif actuel de Maisons-Alfort Habitat et les 350 logements appartenant à la SAIEM de Charentonneau dans le quartier des Planètes, le Conseil Municipal a approuvé les modalités du transfert des actifs de l'OPH à l'ESH sous la forme d'une vente et de la dissolution effective de l'OPH qui devrait intervenir d'ici le 31 décembre 2017. Rappelons que ces dispositions seront sans incidence pratique pour les locataires du patrimoine actuellement géré par l'OPH.

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

> Accessibilité des Personnes Handicapées

Le rapport annuel 2016 de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées a été présenté au Conseil Municipal. Ce rapport fait le point sur l'accessibilité aux personnes handicapées sur la ville, élabore des propositions pour améliorer l'accessibilité et l'offre de logements aux personnes handicapées et inclut aussi les travaux d'accessibilité réalisés dans les bâtiments communaux dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville.

> Ferme pédagogique

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la Ferme pédagogique et le bien-être des animaux qui y vivent, une convention de collaboration a été signée entre la Ville et l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, pour définir les modalités du suivi sanitaire et vétérinaire des animaux : fréquence des visites, soins, vaccination et interventions médicales.

FINANCES

> SEMGEMA

Le Conseil Municipal a approuvé le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2016 de la Société d'Économie Mixte pour la Géothermie à Maisons-Alfort (SEMGEMA) qui gère le réseau de géothermie sur l'ensemble de la commune.

> Stationnement payant

En application des dispositions de la loi MAPTAM, les modalités relatives au stationnement payant sur la voirie et notamment le principe de l'amende en cas



La Ferme Pédagogique de Maisons-Alfort.

de non-paiement du stationnement ont été modifiées. Aujourd'hui, les communes doivent instituer une redevance d'occupation du domaine public appelé Forfait de Post-Stationnement (FPS), fixer son montant et la percevoir à compter du 1^{er} janvier 2018, en remplacement de la sanction pénale pour stationnement irrégulier.

Le Conseil Municipal a donc approuvé la fixation du FPS à hauteur de 17 €, soit un montant identique à l'amende pénale actuellement en vigueur, sans changement des autres tarifs de stationnement public sur la voirie, ainsi que la convention à passer avec l'Agence de Traitement Automatisé des Infractions qui se chargera, pour la Ville, de la mise en œuvre effective de ce dispositif et de son suivi.

> Subventions

- La Ville va solliciter auprès de la Métropole du Grand Paris dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain, la subvention la plus élevée possible pour les travaux programmés de rénovation du parvis de la gare du Centre-Ville et de la place Jean Moulin.
- Le Conseil Municipal a approuvé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 350 € à la section du Val-de-Marne de la Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants pour la restauration de son drapeau historique 14-18.
- À la suite de l'ouragan Irma qui a frappé très durement les Antilles début septembre, la Ville de Maisons-Alfort a souhaité s'associer à l'élan de solidarité nationale pour porter secours aux habitants, et aider à la reconstruction des équipements publics sur place, en versant une subvention de 10 000 € à la Fondation de France, engagée dans l'aide aux sinistrés.

Vote du budget supplémentaire de l'exercice 2017

Budget principal

Le budget supplémentaire de la ville s'équilibre en mouvements réels comme suit pour l'exercice 2017 :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	3 027 540 €	1 610 298 €
Investissement*	13 091 858 €	14 509 100 €
TOTAL	16 119 398 €	16 119 398 €

*Restes à réaliser de l'exercice 2016 compris en dépenses et en recettes

LE CINÉ DEBUSSY

LE CINEMA DE MAISONS-ALFORT

Programmation de novembre et décembre



Maryline (en sortie nationale) :
Mercredi 15 novembre à 18 h
Dimanche 19 novembre à 15 h
De Guillaume Gallienne (France) – Drame – avec Adeline D'Hermy, Xavier Beauvois, Alice Pol, Vanessa Paradis...



Au revoir là-haut :
Mercredi 15 novembre à 20 h 30
Dimanche 19 novembre à 17 h
De Albert Dupontel (France, 1 h 57) – Comédie Dramatique - avec Nahuel Perez Biscayart, Albert Dupontel, Laurent Lafitte...



Daddy Cool :
Mercredi 22 novembre à 18 h
Samedi 25 novembre à 18 h
De Maxime Govare (France, 1 h 37) – Comédie – avec Vincent Elbaz, Laurence Arné, Grégory Fitoussi...

Carbone :
Mercredi 22 novembre à 20 h 30
Samedi 25 novembre à 20 h 30
D'Olivier Marchal (France, 1 h 40) – Policier – avec Benoît Magimel, Laura Smet, Patrick Catalifo...

Jalouse :
Mercredi 29 novembre à 18 h
Dimanche 3 décembre à 15 h
De David Foenkinos, Stéphane Foenkinos (France, 1 h 42) – Comédie – avec Karin Viard, Anne Dorval, Thibault de Montalembert...

A beautiful day :
Mercredi 29 novembre à 20 h 30
Dimanche 3 décembre à 17 h [interdit aux moins de 12 ans]
De Lynne Ramsay (Grande-Bretagne, 1 h 35) – Drame/Thriller – avec Joaquim Phoenix, Ekaterina Samsonov, Alessandro Nivola...

Retrouvez toutes les programmations sur le site de la ville www.maisons-alfort.fr/cinema ou sur celui du théâtre : www.theatredemaillons-alfort.org

OCTOBRE

Tous les mardis
14 h

Activités promenades pédestres

Organisées par l'Association culture et Loisirs Château Gaillard. Contacter Monsieur Roger Lanoé au 01 48 93 03 42 ou au 06 82 05 75 87 (Départ : Maison pour Tous d'Alfort, 1 rue du Maréchal Juin).

Jusqu'au 25 novembre
Médiathèque André Malraux
Exposition :
« Le monde des magiciens »

Organisée par la Médiathèque.

Mercredi 25
MPT Pompidou 14 h-16 h
Balades Contées
Lecture de contes aux enfants. Organisées par l'Association Lire et Faire Lire.

NOVEMBRE

Dimanche 5
Visite du Château de Pierrefonds et la Cité des Bateliers
Inscription et informations au 06 34 57 52 46.
Organisée par l'ARL.

Mardi 7
CSC La Croix des Duches 19 h 30-22 h
Conférence :
« Orthopédagogie »
Organisée par PEEP cycle secondaire – Maisons-Alfort.

Mardi 7
NECC 20 h 45
Théâtre
Le jeu de l'amour et du hasard, de Marivaux.

Du 9 au 12
Quartier Charentonneau
Ciné NECC :
Quelques jours avec Vincent Lindon
Voir dernière de couverture du magazine.

Vendredi 10
Place de l'Hôtel de Ville 20 h
Concert
Organisé par l'Harmonie Municipale pour l'accueil de la flamme du Soldat Inconnu.

Samedi 11
Gymnase Saint Exupéry 17 h
Match Tennis de Table
Contre Rouen SPQ.
Organisé par le JSA Tennis de Table.

Samedi 11, 18
MPT Pompidou
15 h 45-16 h 30 2-4 ans
16 h 45-17 h 45 +4 ans
Session de trois séances à venir d'Atelier Détente Parents/enfant
Organisée par Enfance et Bien Être.
d'info : 06 61 27 25 56.

Samedi 11, 18
MPT Pompidou
10 h-11 h 30 moins de 1an
Session de cinq séances d'Atelier Détente Parents/bébé
Organisée par Enfance et Bien Être.
d'info : 06 61 27 25 56.

Dimanche 12
CSC Les Planètes 14 h-18 h
Festival Folklorique
Organisé par la Joie de Vivre.

Lundi 13

Théâtre Debussy 18 h 30

Cycles
Connaissances
du Monde :
la Cappadoce

Mardi 14

NECC 14 h 30

Conférence :
« Vie et Œuvre
d'Alphonse de
Lamartine »

Par Christian Roy-Camille.
Organisée par l'UIA.

Vendredi 17

Espace Loisirs

Charentonneau 20 h

Le mois du film
documentaire

Projection du film : « Comment
ça marche un musée ? La Ville
Louvre ».

+ d'infos : autres dates sur le
site Internet de la Ville.

Vendredi 17

Théâtre Debussy 20 h 45

Théâtre

La louve.

Samedi 18

Espace Loisirs de

Charentonneau 16 h

Loto gourmand

Organisé par l'ADLAC.

Samedi 18

Médiathèque André Malraux
14 h 30

Café littéraire « Les
grandes impostures
littéraires »

Par Philippe di Folco.

Organisé par la Médiathèque.

Samedi 18 14 h-18 h

Dimanche 19 9 h 30-18 h

CSC La Croix des Ouches

Marché de Noël

Organisé par ALA.

Dimanche 19

Salle du Mille Club

(en face du 22 rue de Mesly)

à partir de 13 h

Stages danse de
salon

Niveau 1/2 Rumba

13 h-14 h 30.

Niveau 2/3 Cha Cha Cha

14 h 45-16 h 15.

Niveau 3/4 Tango 16 h 30-

18 h.

Organisés par le CDSMA.

Dimanche 19

NECC 16 h

Théâtre jeune
public

Micky & Addie.

Vendredi 24

Théâtre Debussy 20 h 45

Concert

Orchestre Idomeneo.

Samedi 25

Gymnase Saint Exupéry 17 h

Match Tennis de
Table

Contre Saint Pair Bricqueville.

Organisé par le JSA Tennis de
Table.

Samedi 25

Espace Loisirs de

Charentonneau à partir de 11 h

Anniversaire des
20 ans du CGMA

L'après-midi, atelier

rencontre-généalogie

Organisé par le CGMA

Sur réservation

au 01 43 96 56 45.

Samedi 25

Médiathèque André Malraux

14 h 30

Café philo

Organisé par la Médiathèque.

Samedi 25

NECC 20 h 45

Variétés jazz

Oh La-La-Oui Oui.

LES RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS À LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

Entrée gratuite et inscription obligatoire
à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

BOUT'CHOU CONTES

Pour les tout-petits

jusqu'à 3 ans

Mercredi 15 novembre à 10 h et

11 h

Samedi 18 novembre à 10 h et

11 h

ATELIER MAGIE

À partir de 7 ans

Mercredi 22 novembre à 14 h 30

Viens apprendre quelques

secrets d'un grand magicien !

UNE HISTOIRE, UN ATELIER

À partir de 7 ans

Mercredi 15 novembre à

14 h 30 : Abracadabra !

Connais-tu un tour de magie,
viens nous le montrer et tu
découvras les nôtres !

HEURE DU CONTE

À partir de 3 ans

Mercredi 8 novembre à 14 h 30

DANS LES BIBLIOTHÈQUES ANNEXES DE LA MÉDIATHÈQUE

Bibliothèque René Coty

120, rue Roger François

(au dessus du marché)

Gratuit - Inscription obligatoire

au 01 43 53 23 78

Bibliothèque du Centre-ville

34, 36 av. du Professeur Cadiot

Gratuit - Inscription obligatoire

au 01 43 96 24 48

BOUT'CHOU CONTES

De 18 mois à 3 ans

Samedi 18 novembre à 11 h

BOUT'CHOU CONTES

De 18 mois à 3 ans

Mercredi 22 novembre à 16 h 15

HEURE DU CONTE

De 3 à 8 ans

Mercredi 15 novembre à 14 h 30

HEURE DU CONTE

De 3 à 8 ans

Mercredi 15 novembre à 16 h 30

Samedi 25 novembre à 11 h

ATELIER MAGIE

À partir de 7 ans

Samedi 25 novembre à 14 h 30

Viens apprendre quelques

secrets d'un grand magicien !

ATELIER MAGIE

À partir de 7 ans

Samedi 18 novembre à 14 h 30

Viens apprendre quelques secrets
d'un grand magicien !

AU BIBLIOBUS

ATELIER MAGIE

Arrêt Maréchal Juin

À partir de 7 ans

Mercredi 15 novembre à 14h30

Viens apprendre quelques

secrets d'un grand magicien !

UNE HISTOIRE, UN ATELIER

Abracadabra

Mercredi 28 novembre à 17h arrêt

Les Planètes

Mercredi 29 novembre à 14h30

arrêt Maréchal Juin

Samedi 2 décembre à 14h30 arrêt

Bourgelat

Connais-tu un tour de magie, viens
nous le montrer et tu découvriras
les nôtres !



necc

Festival de cinéma

www.theatredemaisons-alfort.org

QUELQUES JOURS AVEC VINCENT LINDON

9 > 12 NOVEMBRE 2017

■ NOUVEL
■ ESPACE
■ CULTUREL
■ CHARENTONNEAU

107, AV. GAMBETTA
MAISONS-ALFORT
01 58 73 43 03

LES THÉÂTRES DE
MAISONS-ALFORT
DEBUSSY | NECC



JEU
9

18h30

21h

LA CRISE

Réal. Coline Serreau (1995)

CEUX QUI RESTENT

Réal. Anne Le Ny (2007)

VEN
10

18h30

20h45

MADEMOISELLE CHAMBON

Réal. Stéphane Brizé (2009)

AUGUSTINE

Réal. Alice Winocour (2012)

SAM
11

16h

18h

20h30

LA LOI DU MARCHÉ

Réal. Stéphane Brizé (2012)

TOUTES NOS ENVIES

Réal. Philippe Lioret (2011)

LA MOUSTACHE

Réal. Emmanuel Carrère (2005)

DIM
12

16h

18h

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE

Réal. Benoît Jacquot (2015)

WELCOME

Réal. Philippe Lioret (2009)

Tarif plein : 5 € | Tarif réduit : 4 € | Moins de 14 ans : 3 € | Pass Cinénecc (les 9 films) : 24 €
Bar - Restauration légère